

«Une opération de maquillage», selon le PQ

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le Parti québécois constate que le nouveau premier ministre Daniel Johnson n'a pas formé un nouveau gouvernement hier, mais a plutôt procédé à une «opération de maquillage» pour gérer des départs massifs dont plusieurs ont été provoqués par l'arrivée du nouveau chef.

C'est qu'ont indiqué, en fin de journée hier, le vice-président du PQ, M. Bernard Landry, et le député de Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard. Le chef Jacques Parizeau n'a pas interrompu ses vacances annuelles pour commenter l'événement.

Réclamant la tenue d'élections générales au plus tôt, M. Landry a estimé que le nouveau premier ministre Johnson vient de former «l'un des conseils des ministres les plus faibles depuis la Révolution tranquille».

Le fait que M. Johnson s'occupe lui-même des relations fédérales-provinciales indique, selon M. Brassard, que ce gouvernement veut consacrer l'orthodoxie fédéraliste.

«Une équipe déjà faible qui est réduite, notamment avec le départ de poids lourds, ne peut montrer qu'une faiblesse plus grande», analyse Bernard Landry, ajoutant que la région de Montréal est maintenant sur-représentée, alors que Québec et les régions périphériques sont sous-représentées.

«Ce n'est pas cet exercice qui effacera la fatigue du pouvoir, le vide, le manque d'idées créatrices», ajoutent les représentants de l'opposition.

Selon le PQ, le nouveau premier ministre Johnson est le membre le plus vulnérable du conseil des ministres, parce qu'il a été au cœur des décisions économiques du gouvernement Bourassa.

«Il a lui-même décrété un gel absolu des effectifs et puis, aujourd'hui, on constate que 5000 nouveaux fonctionnaires font partie de l'appareil gouvernemental», dit M. Landry, ajoutant que la croissance des dépenses se situe à 2,6 p. cent au-delà de l'inflation.

«M. Johnson n'a pas fait ce qu'il promettait. Pourquoi faudrait-il le croire maintenant qu'il est premier ministre?» a-t-il demandé.

Le PQ accuse le nouveau premier ministre de «n'articuler aucune idée créatrice dans le domaine de l'emploi».

Un échec
Soutenant que le gouvernement actuel n'a plus le droit de s'accrocher au pouvoir, le député Jacques Brassard souligne que le lien de confiance du gouvernement avec la population est brisé.

«L'homme fort du gouvernement, M. Claude Ryan, doit constater que la lutte contre toutes les formes de contrebande a complètement échoué», dit-il, qualifiant ce phénomène de «véritable fléau social».

«Les citoyens qui paient leurs impôts et leurs taxes en arrivent maintenant à se considérer comme des caves», tranche M. Brassard.

Admettant que de réduire le nombre de ministères est bien perçu dans la population par les temps qui courent, M. Brassard se demande cependant pourquoi, en aucun moment, le nouveau premier ministre n'a expliqué les raisons de ses choix.

«Pourquoi, par exemple, le domaine du loisir se retrouve-t-il aux Affaires municipales? Je ne suis pas convaincu non plus que les pêcheurs et chasseurs vont se sentir à l'aise au ministère de l'Environnement», soutient Jacques Brassard.

Cette réduction du nombre de ministères montre également que l'ancien gouvernement Bourassa était un gouvernement «boursofflé avec une dizaine de ministères délégués jouant des rôles obscurs», conclut le député de Lac-Saint-Jean, qui souligne qu'aucune femme n'accède au nouveau conseil des ministres.

Le cabinet Johnson ne fait pas l'unanimité

Le patronat applaudit mais les syndicats portent un jugement parfois très dur

MARIO FONTAINE

Un cri du cœur enthousiaste, des félicitations, certaines réticences aussi et même une franche répudiation ont accueilli, hier, le tout nouveau cabinet de Daniel Johnson.

Alors que les milieux patronaux se réjouissent, on s'inquiète du côté syndical où tous ne sont pas prêts à accorder la «chance au coureur». C'est notamment le cas chez les fonctionnaires, qui réclament le déclenchement d'élections générales par crainte que le changement de la garde à Québec ne se traduise par une dégradation plutôt que par une amélioration de la situation.

«Le passé étant garant de l'avenir, moins longtemps le premier ministre Daniel Johnson sera à la tête du gouvernement du Québec, mieux ce sera pour la population et les services que la fonction publique dispense», a ainsi commenté la présidente du Syndicat de la Fonction publique du Québec, Danielle-Maude Gosse-

lin. Une opinion partagée par le Syndicat des professionnels du gouvernement.

La Centrale de l'enseignement du Québec n'accorde pas, elle non plus, sa bénédiction inconditionnelle au nouveau premier ministre. «Daniel Johnson devra faire la preuve qu'il est capable de tenir compte des aspects humains des problèmes et non seulement de considérations comptables comme il l'a fait trop souvent à titre de président du Conseil du Trésor», soutient la vice-présidente de la CEQ, Monique Richard. La Centrale espère également que M. Johnson saura défendre les intérêts du Québec malgré ses professions de foi fédéralistes.

La FTQ a aussi ses réticences. Le nouveau cabinet Johnson n'est qu'un jeu de chaise musicale sans grand intérêt qui, au plan économique, nous donnera un gouvernement de statu quo, estime ainsi Clément Godbout. Lui aussi a peine été à la présidence de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Godbout se félicite tout de même de la décision de M. Johnson de créer un ministère de l'Emploi regroupant le Travail et la Main-d'œuvre,

scindés à l'époque par un gouvernement péquiste.

À la CSN, le président Gérald Larose ne mâche pas ses mots pour qualifier le nouveau conseil des ministres. Il parle notamment d'un «cabinet conservateur qui va poursuivre le derby de démolition» des services et des acquis sociaux. «C'est un cabinet de comptables, pas de développeurs, de gens qui ont des idées», déplore-t-il.

«La meilleure des chances»

On se montre autrement plus enthousiaste du côté du Conseil du patronat. Son président, Ghislain Dufour, souhaite «la meilleure des chances» au nouveau premier ministre et loue sa «longue expérience politique, sa connaissance des dossiers économiques, ses talents de négociateur, ses qualités de planificateur et de maître d'œuvre, alliés à la profonde connaissance de l'appareil gouvernemental que lui a apportée son séjour au Conseil du Trésor».

M. Dufour soutient que le nouveau cabinet — «un cabinet minceur» selon son expression — est solide et prometteur et

marie habilement sang neuf et expérience. Il a même eu de bons mots pour Gérald Tremblay, qu'il avait écorché il y a quelques mois en remettant en question l'efficacité de ses fameuses grappes industrielles.

S'il applaudit lui aussi au maintien du ministre Tremblay dans ses fonctions et se dit rassuré par l'arrivée d'André Bourbeau aux Finances, Richard Le Hir est cependant moins euphorique que le lobby patronal. Porte-parole de l'Association des manufacturiers du Québec, M. Le Hir se demande si le gouvernement saura résister à la tentation d'un budget électoraliste et estime que le nouveau cabinet se situe plus dans la continuité que dans le renouveau.

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain réagit très positivement à la formation du nouveau conseil des ministres. Non seulement M. Johnson connaît-il bien Montréal, se réjouit son président David Powell, mais plusieurs ministres de première ligne sont également de la région et prêts à «dynamiser le cœur économique du Québec».



Le nouveau premier ministre du Québec, Daniel Johnson, a dévoilé hier la composition de son premier cabinet. Cinq députés y font leur entrée. Par contre, quatre de leurs collègues, membres du dernier cabinet Bourassa, en ont été évincés. Il s'agit de Sam Elkas, Guy Rivard, Yvon Vallières et Louise Robic.

Consensus autour de Robillard et Chagnon

MARIO FONTAINE

Le consensus n'est pas absolu, mais presque: les nominations de Lucienne Robillard à la Santé et de Jacques Chagnon à l'Éducation ont été généralement très bien reçues, hier, dans les milieux concernés.

C'est que tous deux ont déjà oeuvré pendant des années dans ces secteurs. Ils connaissent le terrain, ne mettront pas des mois à se familiariser avec le milieu. Un atout de taille quand on songe que les prochaines élections se dérouleront au plus tard en septembre.

M. Chagnon a par exemple déjà dirigé la Fédération des commissions scolaires du Québec (qui portait le qualificatif de catholique à l'époque). L'éducation, c'est son milieu de référence. Aussi celle qui occupe maintenant la présidence de la FCSQ, Diane Drouin, se réjouit-elle qu'un de ses prédécesseurs accède à ce poste névralgique.

Ce que Mme Drouin souhaite maintenant, c'est de voir Jacques Chagnon mettre l'accent sur la réussite éducative et sur la formation de la main-d'œuvre. «On attend beaucoup de lui, dit-elle,



Lucienne Robillard

La Centrale de l'enseignement du Québec se montre quant à elle moins caustique, mais réclame néanmoins que les préoccupations pédagogiques du ministre aient priorité sur les préoccupations financières.

La Fédération des cégeps s'est de son côté félicitée de la nomination de M. Chagnon, l'invitant à poursuivre l'implantation de la réforme de l'enseignement collégial concoctée par Mme Robillard. Jusqu'aux fédérations étudiantes qui ont salué l'arrivée du député de Saint-Louis dans leur secteur, de qui elles attendent un règlement de la question du financement des universités avant les prochaines élections.

Exit Marc-Yvan

Autre méga-ministère, la Santé verra Lucienne Robillard prendre la relève de Marc-Yvan Côté qui fut l'instigateur, il y a quelques années, d'une réforme majeure dans le réseau. D'abord travailleuse sociale, Mme Robillard connaît le terrain et sa nomination est reçue favorablement.

«On l'accueille sans réserves et sans hésitations», explique Michel Clerc, directeur général de la Confédération des centres d'hébergement et de réadaptation. Les responsables de ce qu'on appelle autrefois l'Association des centres d'accueil ont souvent travaillé avec la ministre, du temps qu'elle était curatrice publique, et en gardent un bon souvenir.

Réaction semblable à la Fédération des CLSC. «Excellent choix», commente Maurice Payette en rappelant les antécédents de Mme Robillard qu'il invite à poursuivre la réforme en cours et à se mettre à l'écoute de l'ensemble des intervenants. Une capacité d'écoute que le président de l'Association des hôpitaux du Québec, Serge Bélisle, lui demande également d'utiliser.

«Avant d'effectuer de nouvelles coupures, il faudrait écouter ce que les gens du réseau et la population en général ont à dire. On est en train de détruire un système qui faisait l'envie de bien des pays», soutient pour sa part la nouvelle présidente de la Fédération des infirmières, Jennie Skene. La Coalition pour le maintien de la gratuité des soins de santé va plus loin et réclame pour sa part un moratoire sur toute réduction de services.

Des nominations

Presses Canadienne
QUÉBEC

Le régime Bourassa s'est terminé hier par une flopée de nominations, dont plusieurs d'anciens collaborateurs du premier ministre. Elles avaient été approuvées la veille, lors de la dernière réunion du conseil des ministres présidée par l'ex-premier ministre.

Le député libéral de Marquette, Claude Dauphin, a été nommé délégué du Québec à Boston pour un mandat de trois ans qui débutera le 4 avril prochain.

Ce délai de trois mois entre l'annonce de la nomination de M. Dauphin et la prise en charge de son poste lui permettra de suivre un stage préparatoire et de liquider ses dossiers de député. Il a transmis sa lettre de démission comme député lundi.

M. Bernard Tourigny, bras droit du ministre Marc-Yvan Côté à titre de chef de cabinet depuis 1985, a été nommé secrétaire associé au Secrétariat de la capitale, au sein du ministère du Conseil exécutif.

Par ailleurs, Francis Nadeau, le directeur de cabinet de feu Gérard-D. Levesque, a été nommé régisseur à la Régie des alcools du Québec. M. Nadeau travaillait avec l'ex-député de Bonaventure depuis 1984.

Au sein du conseil d'administration de certains organismes du gouvernement, on a confirmé les nominations suivantes:

- Sylvie Godin, attachée de presse de M. Robert Bourassa, au conseil d'administration de la Place des arts de Montréal;
- Clément Patenaude, conseiller spécial du premier ministre Bourassa, au conseil d'administration de la Société immobilière du Québec.

Composition du nouveau cabinet

Le premier ministre du Québec, Daniel Johnson, a dévoilé la composition de son Conseil des ministres. Le lieutenant-gouverneur, Martial Asselin, a fait prêter serment à vingt ministres.



- Mme Monique Gagnon-Tremblay (Saint-François): présidente du Conseil du Trésor et vice-première ministre
- M. Roger Lefebvre (Frontenac): ministre de la Justice
- M. Georges Farrah (Iles-de-la-Madeleine): ministre du Tourisme
- M. Jacques Chagnon (Saint-Louis): ministre de l'Éducation
- M. Serge Marcil (Salaberry-Soulangue): ministre de l'Emploi
- M. Jean Leclerc (Taschereau): ministre délégué aux Services gouvernementaux et vice-président du Conseil du Trésor
- M. Claude Ryan (Argenteuil): ministre des Affaires municipales
- M. Pierre Pradis (Brome-Missisquoi): ministre de l'Environnement et de la Faune
- Mme Lucienne Robillard (Chambly): ministre de la Santé et des Services sociaux
- M. André Vallerand (Crémazie): ministre du Revenu
- Mme Violette Trépanier (Dorion): ministre de la Sécurité et du Revenu
- M. André Bourbeau (Laporte): ministre des Finances
- M. Christian Sirros (Laurier): ministre des Ressources naturelles
- Mme Liza Frulla (Marguerite Bourgeoys): ministre de la Culture et des Communications
- M. Yvon Picotte (Maskinongé): ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- M. John Ciaccia (Mont-Royal): ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles
- M. Gérald Tremblay (Outremont): ministre de l'Industrie et du Commerce, de la Science et de la Technologie
- M. Robert Middlemiss (Pontiac): ministre de la Sécurité publique
- M. Normand Cherry (Sainte-Anne): ministre des Transports
- M. Gaston Blackburn (Roberval): ministre délégué aux Transports et responsable de la Voirie

Source: Cabinet du premier ministre

Fabienne Sallin - (PC)



Jacques Chagnon

d'autant plus que le réseau scolaire ne peut plus subir d'autres compressions budgétaires sans hypothéquer sérieusement l'avenir du Québec.»

Le président de la CECM, la Commission des écoles catholiques de Montréal, pense quant à lui que l'arrivée de M. Chagnon à ce poste augure bien pour la métropole. Son comité est au cœur de la ville, fait valoir François Ouimet, il pourra comprendre nos besoins particuliers. Comme Diane Drouin, M. Ouimet évite de commenter la très courte présence de Lucienne Robillard à l'Éducation, qui n'a pas eu le temps de se traduire par des réformes concrètes au primaire et au secondaire.

C'est justement ce point qu'a souligné la Fédération des enseignants des commissions scolaires (CEQ): «Depuis le début des années 1990, trois ministres se sont succédés (M. Pagé, Mme Robillard, M. Chagnon) à la tête du ministère de l'Éducation. Cela montre le peu d'intérêt du gouvernement libéral de faire de l'éducation une priorité», soutient son président, Luc Savard.

Lentement mais sûrement, la retraite nous guette tous au tournant.
Pour bien vous y préparer financièrement, fiez-vous aux Fonds mutuels REER Trimark: des véhicules de placement

MICK JAGGER A 50 ANS.

qui présentent une feuille de route impressionnante. Renseignez-vous. Composez le 1-800-465-3399.

FONDS MUTUELS TRIMARK
MIEUX PLACER POUR PERFORMER.

«Il y aura une direction», mais laquelle, M. Johnson?

Un discours ne fait pas un gouvernement. Les plus belles déclarations ne remplaceront pas les actes concrets. Les citoyens attendent plus que jamais un soutien, un appui, des réalisations du gouvernement. Ils veulent être sécurisés.



Au delà du jeu de la chaise musicale que représente la formation d'un nouveau conseil des ministres issu d'un même gouvernement, c'est davantage le premier discours du nouveau premier ministre qui a dominé, hier, lors de l'assermentation du cabinet Johnson.

Le Daniel Johnson terne, indécis, louvoyant comme son ancien chef est devenu subitement affirmatif, assuré et rassurant, décidé, presque convaincant. Un homme nouveau est-il né?

Se distançant rapidement et nettement de son prédécesseur, sans doute avec l'acquiescement tacite ou le clin d'oeil de M. Robert Bourassa, le premier ministre Daniel Johnson a énoncé les lignes directrices qui guideront l'action de son gouvernement.

«Il y aura une direction», a-t-il solennellement affirmé, répondant dès son entrée en fonction aux nombreuses critiques des citoyens et observateurs qui dénonçaient depuis des mois l'inertie, sinon la paralysie du gouvernement Bourassa, en fin de deuxième mandat. «Nous devons agir pour bien noter, bien

faire noter qu'il y a une direction, que tout n'est pas permis et que nous pouvons aller de l'avant dans l'ordre et la sérénité».

Avis aux contrebandiers, aux fraudeurs de l'aide sociale, à tous les parias qui abusent du système: «Il s'agira de valoriser ceux qui agissent conformément aux lois et aux règles de notre société. Il s'agira également de sévir contre ceux qui abusent des règles de notre société ou décident de s'y soustraire», a-t-il dit textuellement.

Sous l'empreinte des vertus de calme et de sérénité, M. Johnson promet néanmoins la loi et l'ordre. Le dur négociateur qu'il a été depuis quelques années face à la fonction publique et parapublique indique dès son initiation qu'il faudra gérer plus rigoureusement l'ensemble des dépenses publiques. C'est, en soi, prometteur. C'est là le désir de la population de voir le gouvernement restreindre ses interventions. Il doit s'appliquer à lui-même et à ses programmes un régime minceur.

Mais où réduire? Où «couper»? C'est là le dilemme de tout gouvernement. Toujours dans la cour du voisin. Daniel Johnson n'a donné qu'une indication: «Nous avons comme projets d'action concrets de maintenir les services à nos concitoyens. C'est la seule façon qui explique notre engagement politique».

Le gouvernement Johnson a peu de temps pour agir: neuf mois au plus. Est-il déjà trop tard? Par les temps qui courent, tous les gouvernements paient la note pour l'insatisfaction po-

ulaire généralisée. Quoi qu'il fasse, le gouvernement Johnson est-il déjà battu?

La conjoncture politique, grandement influencée par le contexte économique et le climat social du moment, est mouvante. Si des élections avaient lieu aujourd'hui, le Parti québécois formerait sûrement un gouvernement très majoritaire. Mais s'il y avait une certaine reprise économique, si l'indépendance devenait le thème central de la prochaine campagne électorale, si Jacques Parizeau ne réussissait pas à s'attirer la sympathie populaire, les résultats pourraient surprendre, au soir du scrutin.

De quel apport sera le nouveau conseil des ministres? M. Johnson a réussi, avec les éléments en sa possession, à former un bon cabinet: relève et rajeunissement, promotions à des ministres compétents, accroissement du rôle des femmes ministres, importance proportionnelle plus grande accordée à la région de Montréal, bonne représentativité des partisans de Gérard Tremblay au sein de la députation libérale, majorité de fédéralistes mais venue d'éléments nationalistes au sein du cabinet, courage politique de se défaire du bois mort et de rétrograder des ministres essouffés.

Les premiers 100 jours de ce cabinet seront déterminants. C'est un gouvernement sous observation qui entre en fonction. Sinon un gouvernement en sursis.

Claude MASSON

Taxes et tabagisme

Un autre lobby, du milieu de la santé celui-là, est entré dans le débat sur la contrebande de la cigarette. Il s'agit du Regroupement des organisations et des professionnels pour la santé du Québec, qui demande au gouvernement de réinstaurer la taxe à l'exportation du tabac.



Cette initiative vise évidemment à contrer le courant, de plus en plus fort, qui prône une réduction substantielle des taxes sur le tabac pour rendre les produits illégaux sans attrait et tuer la contrebande.

On peut comprendre les milieux médicaux de s'inquiéter. Depuis une quinzaine d'années, ils se sont battus contre le tabagisme en encourageant les hausses de taxes. Leur stratégie a été efficace puisque ce sont ces augmentations du prix des cigarettes qui ont le plus contribué à la baisse de la consommation. Mais ça ne marche plus. L'effet-prix a été dissuasif dans un premier temps. Mais l'abus de taxes, en engendrant la contrebande, a eu un effet pervers, contraire aux objectifs visés: depuis quelques années, les prix ont baissé et la consommation s'est remise à augmenter.

Plutôt que de constater cet échec et de faire preuve d'imagination, les lobbies anti-tabac veulent poursuivre l'offensive avec une taxe à l'exportation, imposée aux fabricants canadiens, puisque les cigarettes de contrebande sont le plus souvent des cigarettes canadiennes, exportées aux USA et réintroduites ici. Cette méthode, testée il y a deux ans, avait suscité de vives réactions de l'industrie, qui menaçait de déménager.

Cette mesure ne changerait rien. Si on taxe les cigarettes canadiennes d'exportation, les contrebandiers inonderont le marché local de cigarettes américaines ou de cigarettes de type canadien produites aux USA, qui échapperont à la taxe.

Il est temps de se rendre compte, qu'aveuglés par leurs bonnes intentions, ceux qui luttent contre le tabagisme nuisent admirablement à leur cause. Leur poids moral empêche les gouvernements d'agir et de poser le seul geste sensé: baisser les taxes. Et pendant qu'ils s'illusionnent sur le succès de leur stratégie, le marché québécois est inondé de cigarettes à bon marché, et les jeunes ont accès à des réseaux de vente que l'on ne peut pas contrôler parce qu'ils sont illégaux. Bravo!

Claudette TOUGAS

CET HOMME VIENT DE DÉPOSER UN PAQUET SUSPECT



DRÔITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres



Les touristes canadiens peuvent continuer à se rendre à Cuba sans crainte.

Tentatives pour discréditer Cuba

Monsieur Masson,

Le 6 novembre dernier, votre journal reprenait une dépêche de l'agence américaine Associated Press, retransmise par la Presse Canadienne, en provenance de Miami, annonçant que, «à compter du 27 novembre, les étrangers et les exilés cubains» qui se rendent à Cuba «seront attaqués par des membres d'Alpha 66 qui opèrent dans l'île».

Cette information basée sur des déclarations faites «en conférence de presse» par des individus s'identifiant comme étant les leaders de ce groupuscule, depuis longtemps discrédité à Miami, était présentée au public canadien comme étant parfaitement crédible et légitime en dépit de son caractère criminel.

L'Ambassade de Cuba à Ottawa tient aujourd'hui à vous faire remarquer que, plusieurs semaines après ces soi-disant menaces, aucun incident, pas même le plus minime, ne s'est produit, alors que des milliers de touristes du monde entier continuaient à affluer dans l'île. Tout comme dans les dernières années, alors que de semblables menaces proférées par Alpha 66 ou des groupuscules

de même calibre s'étaient avérées sans aucun fondement.

Le ministère canadien des Affaires extérieures, entre temps, a fait clairement savoir que les touristes canadiens pouvaient continuer à se rendre dans l'île sans crainte.

Plus encore, les hautes autorités des États-Unis d'Amérique, un pays qui maintient pourtant depuis plus de trente ans un impitoyable blocus contre Cuba, ont dénoncé toute menace de violence contre l'île. En effet, le 1er décembre, Mme Christine Shelly, porte-parole du Département d'État, faisait savoir publiquement que les «États-Unis sont opposés à l'usage de la violence à Cuba» et que les responsables de conspirations ou d'attaques de cette nature seraient poursuivis par la justice.

Le Département d'État signalait, dans cette même communication, que bien qu'il n'ait «aucune information indiquant qu'Alpha 66 est capable de mener de pareilles attaques», les menaces contre des citoyens américains et des résidents légaux ou des citoyens de tiers-pays sont à la fois inacceptables et répugnantes.

Il est aujourd'hui évident, une fois de plus, que les déclarations incendiaires de groupes tels Alpha 66 n'ont qu'un seul et unique objectif: discréditer Cuba et, d'abord et avant tout, s'attaquer au secteur le plus florissant de son économie, l'industrie du tourisme. Sans émettre d'hypothèses sur les intérêts qui peuvent se cacher derrière une semblable démarche, il est certain que de pareilles menaces, largement reprises par les médias, ont un impact qui va bien au-delà du simple débat politique.

Le tourisme québécois à Cuba, traditionnellement en constante progression, a sensiblement ralenti en raison du caractère inquiétant de ce qui a été publié.

S'il existe un contentieux entre les États-Unis d'Amérique et Cuba, largement maintenu par la volonté des autorités de Washington, les relations entre le Canada et Cuba sont de nature totalement distinctes. Ottawa et La Havane ont toujours entretenu des relations de qualité qui se reflètent dans le niveau des échanges dans tous les secteurs d'activité.

En 1992, selon Statistiques-Canada, les échanges commerciaux entre les deux pays atteignaient plus de 369 000 000 \$, ce qui témoigne clairement de leur vivacité. Le Canada et Cuba ont donc tous deux un intérêt très clair à non seulement maintenir mais à développer avec soin des relations qui leur sont mutuellement bénéfiques.

Le tourisme étant le secteur de l'économie de Cuba qui connaît l'ascension la plus marquée — selon les prévisions, plus d'un million de touristes visiteront Cuba, en 1995 — et le Canada, tout particulièrement le Québec, étant un partenaire privilégié en terme d'approvisionnement pour les besoins du tourisme, il est bien évident que la prospérité de l'industrie touristique cubaine procure à l'économie canadienne et québécoise des retombées importantes.

De chaque dollar dépensé par un touriste canadien à Cuba, une portion considérable revient au Canada sous forme d'achats de fournitures de toute nature, d'autant plus que Cuba, en raison du blocus américain, privilégie ce type d'échanges avec le Canada.

Carlos CASTILLO
Ambassadeur de Cuba

Précision

Un article publié le 21 décembre dans *La Presse* concernant le procès pour déportation du Mexicain Victor Hugo Garces Rodriguez allègue des faits qui furent déjà l'objet d'une réfutation de la part des autorités concernées.

En octobre dernier, des représentants du PARM, le parti politique mexicain que M. Garces dit représenter, niaient que M. Garces fut membre de leur parti et affirmaient qu'aucun incident politique du genre que décrit M. Garces n'avait eu lieu.

En plus, la Commission des droits de la personne du Mexique n'a enregistré aucune plainte de la part de M. Garces en relation avec les faits allégués, faits qui, selon lui, l'auraient obligé à fuir son pays. Ainsi que l'ont conclu les autorités canadiennes responsables de ce cas, il n'y a aucune raison pour laquelle M. Garces ne pourrait rentrer au pays et jouir des mêmes droits dont jouissent tous les Mexicains.

Antonio OCARANZA
Conseiller, Ambassade du Mexique

Limite à l'indignité

Il y a une limite à l'indignité et au scandale, surtout quand ils se masquent sous la tartuferie! En tant que camarade de Doris Lussier et que personne impliquée — malgré lui — dans le monde du cancer, en tant aussi qu'écrivain, quand je lis des opinions telles que celles exprimées dans *La Presse* du 19 décembre dernier, dans une lettre ouverte à Pierre Lussier, je reprends une expression chère à Doris: «Décidément, il y a des coups de pied au cul qui se perdent!»

Il est ignoble d'invoquer pêle-mêle différents problèmes de société, agrémentés d'euthanasie pour se réfugier derrière la loi en prétendant que telle était «la notion du projet social» de Doris Lussier. Il n'y a qu'à lire ses livres!

Quant à la lettre de Pierre Lussier, que j'ai lue avec beaucoup d'attention, elle n'invoquait pas l'euthanasie mais le droit du malade à ne pas souffrir inutilement. Le soulagement de la souffran-

ce et le confort des derniers instants doivent avoir priorité sur le respect des pratiques et des formes que les auteurs «primatisent». À preuve, l'avant-dernier paragraphe de leur «opinion» qui précise que «la dignité ne tient pas seulement au respect de la volonté du malade. Elle dépend aussi des actions posées et de l'attitude de tous ceux qui entourent le mourant de telle sorte qu'est respecté et protégé le sens de l'humain, le sens de la mort». Jean-Paul II n'est pas loin!

Nombre de médecins et aussi de pays (les Pays-Bas, par exemple) priorisent le sens de l'humain sur celui de la mort (qui n'en a qu'un: *par ici la sortie!*) cher aux théologiens catholiques «jean-pauliciens». C'est-à-dire qu'ils autorisent l'emploi de médicaments propres au soulagement du malade en phase terminale, dissués-elles accélèrent le processus irréversible. Par exemple, au lieu de la morphine, l'usage de l'héroïne qui ne possède pas les inconvénients de la morphine. Mais aussi, le plus souvent, des médicaments de confort — qu'il serait inconvenant de préciser ici mais que le milieu connaît (par exemple, le «cocktail Brownson») — qui permettent au mourant de «passer outre», calme et relaxé. Lorsqu'on y est forcé, s'il est digne de mourir pour sa patrie ou sa foi, pourquoi ne le serait-il pas de le faire dans le respect de soi?

Quant à l'aspect légal et éthique brandi par les auteurs, il serait bon de rappeler à ceux-ci deux principes démocratiques: l'un juridique et l'autre de droit public. Un: une loi n'est définie que par ses exceptions et ne vaut que par son évolution pour ne pas devenir un abus. Deux: la société est un instrument au service des hommes mais non une finalité.

En foi de quoi, en la matière, en attendant que faire se peut, priorité doit être donnée à l'intéressé plutôt qu'à un dogme. On doit aide et assistance contre la souffrance à n'importe quel vivant: ce que chacun de nous reste jusqu'à son dernier instant. Ce qui, en l'occurrence, est la charité élémentaire qu'attend de nous Dieu, pas celui des intégristes de tout poil, mais le mien. Et, je crois, le Dieu de Doris: un Dieu d'humour et d'amour, celui des vivants...

François PIAZZA
écrivain

Opinions



Daniel Johnson a rappelé le travail accompli par son prédécesseur, Robert Bourassa.

PHOTO JEAN COUPLI, La Presse

« Le Québec aura à prendre des tournants historiques en 1994 »

DANIEL JOHNSON

La Presse reproduit ici le discours prononcé hier, par le nouveau premier ministre du Québec, Daniel Johnson.

M. le lieutenant-gouverneur, chers invités d'honneur, très chers collègues, chers amis.

D'abord mes premiers mots s'adressent au lieutenant-gouverneur qui a su, par une présentation extrêmement personnelle, mettre celui qui vous parle à l'aise. Il est évident que c'est avec un mélange d'émotion, de satisfaction, de fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui, dans la mesure où c'est devant les membres de ma famille, mes parents, mes amis, mes collègues, des gens de mon comté, que j'accède aujourd'hui à cette position.

J'ai également une pensée pour transmettre la gratitude des Québécois à mon prédécesseur Robert Bourassa qui a consacré toute sa vie au service de ses concitoyens.

J'accède à cette fonction avec vous tous, chers collègues de l'Assemblée, en des moments difficiles. Et si je les avais oubliés, un grand nombre d'amis et de parents me signifierait par écrit leur satisfaction de me voir arriver à ce poste, sans oublier des mots comme «énorme défi», «conjoncture difficile», «problèmes insolubles». Oui, les problèmes seront nombreux; les solutions ne seront pas faciles, mais c'est cette année et dès maintenant que nous aurons à prendre des tournants et des décisions qui seront importants, pour ne pas dire historiques pour le Québec. Nous avons en effet de grands choix à faire en matière économique et en matière constitutionnelle. Nous n'y échapperons pas cette année.

Dans un contexte de changements sociaux remarquables, les valeurs ont évolué depuis une génération à un point tel que notre société en est transformée et en est quelquefois éclatée et ballottée. L'État doit tenir compte de ces changements. L'État doit surtout tenir compte des raisons qui les amènent, comme les difficultés économiques qui créent cette incertitude, qui créent l'insécurité chez nos concitoyens. Nous devons nous préoccuper de ces causes et de ces effets. Nous devons agir pour contrer ces sentiments. Nous devons agir pour bien noter, bien faire noter qu'il y a une direction, que tout n'est pas permis et que nous pouvons aller de l'avant dans l'ordre et la sérénité.

Il y a eu des changements dans ce qui constitue notre identité. Des appartenances régionales et locales se sont développées depuis de nombreuses années. Les milieux se sont pris en main, comme le veut l'expression. L'État doit en tenir compte.

Au-delà de cette appartenance, le sentiment que nous sommes Québécois nous habite profondément et constamment et appelle une solidarité toute distincte, celle-là aussi.

Il y a également cette connaissance et cette conscience que nous sommes Canadiens et que j'assume, quant à moi, avec calme, avec sérénité, sachant que c'est la route de notre meilleur intérêt qui s'y trouve.

Nous avons donc de grands choix dans ces circonstances, le grand choix de l'économie et de l'emploi, d'abord et avant tout, qui sera le champ de bataille quotidien où nous nous retrouverons. Le combat de tous les jours sera celui de procurer à nos concitoyens l'emploi qui leur permet d'exprimer tous leurs talents, mais surtout de retrouver toute leur dignité.

Nous avons, dans ce défi donc, à ateler, harnacher ces solidarités régionales, ces appartenances locales. Nous devons continuer à soutenir ce qui s'y fait. Les décisions récentes du gouvernement le permettent. Nous devons pousser davantage dans cette direction. Nous devons, dans d'autres projets, nous souvenir, nous convier à agir comme Québécois, comme Québécois qui ont à établir tous les liens entre toutes les régions, y compris la capitale, y compris la métropole. Nous avons également l'occasion d'utiliser un tremplin canadien. Là aussi, dans l'exploration de nouveaux marchés alors que toute la scène internationale en est touchée, nous avons cette chance à bien des égards de pouvoir faire valoir cette carte de visite sur la scène internationale.

Est lié à ce choix, ces grands choix d'action économique, le choix constitutionnel qui peut en être le prolongement. Dans un contexte où c'est l'ouverture qui est la marque de commerce de toutes les transactions de l'activité humaine, que les frontières tombent, que, psychologiquement, nous devenons de plus en plus des citoyens du monde, il ne m'apparaît pas pertinent d'ériger de nouvelles frontières autour du Québec.

As the economy opens, as we become citizens of the world, it appears to me wrong that we should put up new borders, new frontiers and thus, reduce ourselves to a small geographical area.

Les buts poursuivis par cette action, notamment économique, ne sont pas purement économiques. Nous poursuivons comme gouvernement et poursuivrons toujours, comme élus, cette recherche de la justice et de l'équité qui provient de la distribution des fruits du développement économique, de la création d'emplois, de la prospérité. Deuxièmement, il s'agira de valoriser, en conséquence, ceux qui agissent conformément aux lois et aux règles de notre société. Il s'agira également de sévir contre ceux qui abusent des règles de notre société ou décident de s'y soustraire.

Mais, nous poursuivons surtout l'épanouissement de toute notre société. Nous cherchons l'équilibre qui permet aux citoyens de reprendre confiance et espoir dans leurs institutions, dans leur gouvernement, par des gestes concrets où l'État peut démontrer qu'il agit avec davantage de rigueur. Nous sommes moins nombreux. Nous aurons plus de travail, dans des circonstances plus difficiles, avec l'appui de tous nos collègues. C'est l'exemple du travail et de la responsabilité que nous devons donner, qui nous incombe. Nous ne serons pas là à regarder passer le train. Nous utiliserons les leviers de l'État afin d'agir dans l'intérêt de nos concitoyens. Nous entendons nous servir de ce que nous avons, comme société, cet État que nous avons dressé. Nous devons agir de façon plus spécifique en étant soucieux de bien faire. Nous avons su démontrer, il y a une génération, que nous pouvions tout faire. Nous devons maintenant démontrer que nous pouvons bien faire tout ce que nous faisons. C'est la rigueur, la aussi, la discipline, le sens des responsabilités, les choix que nous devons exercer qui seront notre marque de commerce.

Nous avons, finalement, comme projets d'action concrets de maintenir les services à nos concitoyens. C'est la seule façon qui explique notre engagement politique.

Nous sommes élus, nous représentons nos concitoyens afin de les servir, non pas pour dresser ou inventer ou rénover des structures, mais pour s'adresser aux problèmes spécifiques de tous nos concitoyens. C'est un combat quotidien que de garder l'oeil sur cet aspect essentiel de la vie humaine. C'est le combat que nous entendons mener avec sérénité, avec calme, mais avec ferveur aussi, en songeant que le bilan doit se faire tous les jours.

Nous aurons tous les jours à juger si nous sommes satisfaits du travail que nous aurons accompli. Je serai satisfait si, à la fin de quelques périodes, j'aurai constaté que nous avons amélioré le sort économique de nos concitoyens, que des emplois auront été créés. Je serai satisfait, mais je serai vraiment heureux, lorsque je sentirai que notre action aura su adoucir la vie des hommes et des femmes frappés par la malchance, la violence, l'esseulement, l'abandon ou la pauvreté.

Je suis profondément convaincu que nous pouvons ensemble atteindre des objectifs que nous mettrons en commun et je serai vraiment satisfait et heureux lorsque je sentirai que les Québécois sont plus proches les uns des autres, qu'ils sont plus fiers d'être Québécois et qu'ils sont heureux de pouvoir ensemble poursuivre des projets exaltants. C'est la préparation d'un premier mandat qui nous occupe; cette préparation et ce travail commentent aujourd'hui.

Conflit Québec-Ontario: une des pires carences du fédéralisme canadien

JACQUES PARIZEAU

Dans un éditorial au sujet du conflit commercial entre le Québec et l'Ontario, monsieur Alain Dubuc cite une phrase que j'ai prononcée à l'Assemblée nationale: «Une chose me paraît claire, c'est que lorsque l'on n'est pas un pays souverain, on ne peut faire appel à des mécanismes de règlement des différends comme ceux qui existent dans le GATT ou l'ALÉNA.»

Monsieur Dubuc conclura que, de toutes façons, la situation aurait été pire dans ce conflit, si le Québec avait été un pays souverain.

Sa démonstration est basée sur l'idée qu'une province canadienne ou un État américain n'est pas assujéti aux règles de libre accès et de non discrimination auxquelles les États souverains seraient maintenant eux-mêmes assujéti en vertu des ententes internationales.

Il s'agit là d'une lecture rapide de ces ententes.

À titre d'exemples: Une politique préférentielle pour les marchés publics de services - et donc des services de construction - est tout à fait possible en vertu des nouveaux accords de GATT.

Dans le cas de l'ALÉNA, cette possibilité d'une politique préférentielle de la part d'un pays souverain est pratiquement interdite mais, dans le cas des services de construction, cela ne s'applique qu'à partir de seuils de plusieurs millions de dollars, ce qui laisserait pas mal de marge au Québec.

Quant aux achats de produits, de même que les États-Unis appliquent le Buy America Act, qui établit d'office

une préférence dans le cas des marchés publics, tant au niveau national qu'à celui des collectivités locales, on voit bien ce qu'un Québec souverain pourrait tirer d'une telle formule s'il le désire, ce qui n'est pas évident, à l'égard de ses propres achats, de ceux de ses municipalités ou de ses commissions scolaires.

Finalement, quand dans les faits l'Ontario décide d'interdire tout achat de services de construction ou de meubles de compagnies québécoises par tout organisme ou entreprise qui reçoit une subvention du gouvernement ontarien, il sort carrément des exemptions qui lui sont reconnues par le GATT et par l'ALÉNA. Quand, d'autre part, ce même gouvernement annonce qu'il déploiera ses efforts «to discourage private firms and individuals from choosing contractors, subcontractors and construction products from Quebec» (communiqué émis par la ministre du Développement économique et du Commerce ontarien, le 27 septembre 1993), il s'embarque dans une voie pour laquelle les organismes internationaux de règlement des différends ont été créés.

Au-delà des accusations de simplisme, d'absence de rigueur et autres gentillesse du même genre, il ne serait pas mauvais, au moment où semble vouloir se régler le conflit entre l'Ontario et le Québec, de se dire que l'on a touché du doigt une des carences les plus flagrantes du fédéralisme canadien, qui justement maintient entre les provinces des pratiques qui deviennent de plus en plus difficiles à exercer entre les nations et que, en l'absence de mécanismes de règlement des différends, on court tous des risques inutiles.

Rationalisation de l'égoïsme?

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

L'auteur est président du Conseil d'administration d'OXFAM-Québec.

En exprimant son ras-le-bol d'être sollicité de toutes parts pour de bonnes causes humanitaires d'ici ou d'ailleurs, André Pratte a fourni, sans doute sans le vouloir, le prétexte recherché par bien des gens pour cesser ou diminuer leurs efforts de charité.

En se faisant, la chronique «Charité désordonnée» de Monsieur Pratte a porté un dur coup aux gens qui se débattent comme des diables dans l'eau bénite pour convaincre leurs compatriotes et concitoyens qu'il faut plus que jamais accepter d'être interpellé par la souffrance et les difficultés des autres.

À l'heure où l'idéologie dominante est le libéralisme et l'individualisme, où l'endettement collectif et le fardeau fiscal ne permettent plus de supporter un État-Providence capable de prendre en charge seul ou presque les problèmes sociaux chez nous et à l'étranger, un discours qui discrédite en plus la seule alternative en place, l'entraide, la solidarité et la charité, est lourd de conséquences.

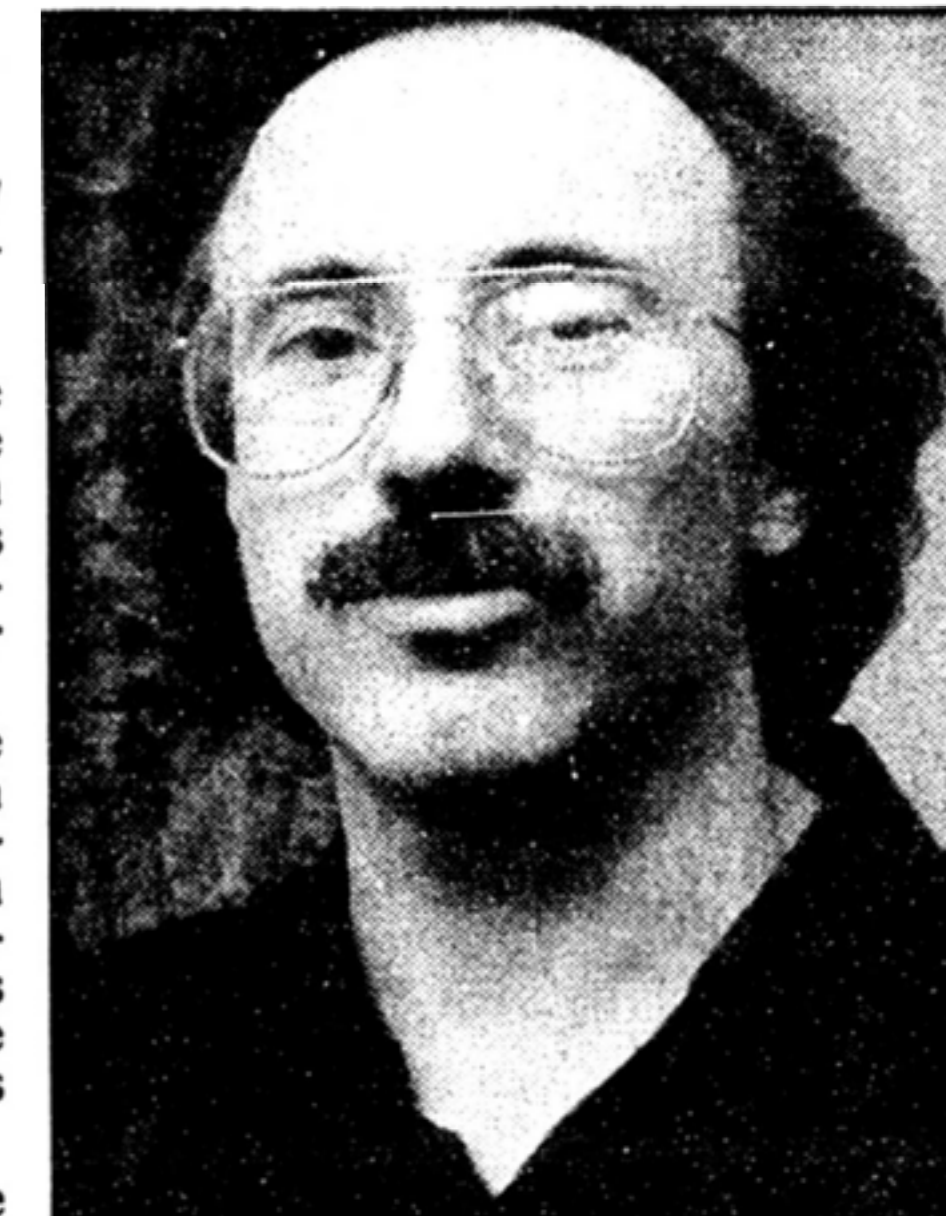
Il ne s'agit pas de plaider pour le «Politically correct» et de refuser d'analyser les pratiques des organismes du milieu de la philanthropie. Il s'agit cependant d'engager la discussion ailleurs que sur le terrain des réflexes primaires qui viennent facilement à la surface chez ceux et celles qui ont les moyens, qui ne font pas pitié, mais dont la compassion et l'empathie pour les plus faibles et les plus malheureux ont passablement été érodées par notre société de chacun pour soi et de consommation débridée.

Certes, plus que jamais, nous sommes nombreux à solliciter la générosité du public.

Mais peut-on reconnaître que plus que jamais aussi la misère et la souffrance sévissent cruellement et qu'il faut bien, à défaut des grandes solutions universelles, s'occuper de secourir et de développer des petites actions efficaces qui entretiennent l'espoir et qui pourront servir de points d'ancrage pour les manœuvres de plus grande envergure quand les gouvernants d'un peu partout choisiront enfin de se préoccuper aussi du sort des victimes de la crise socio-économique et de la rarefaction des ressources étiatiques.

Si tant de gens le harcèlent, André Pratte pourrait se demander pourquoi. Et, il pourrait aussi s'interroger sur ce qui arrivera quand ceux et celles qui ont les moyens (et ils sont encore fort nombreux chez nous; après tout, il ne faut pas chasser!) utiliseront son discours pour maintenir leur refus de donner ou pour donner moins. Déjà, beaucoup d'organismes comme OXFAM-Québec ont de la difficulté à recueillir ce qui leur est indispensable pour poursuivre leurs missions humanitaires.

Les gouvernements coupent dans leurs subventions aux bonnes causes, petites et grandes. Si les individus refusent de prendre la relève, qui viendra en aide aux pauvres d'ici et du tiers-monde, qui supportera les recherches pour nos multiples maladies, qui assistera les gens localement dans leurs ini-



Jean-Pierre Charbonneau

tiatives de développement communautaire, social ou récréatif? On se plaint que l'on joue trop sur les sentiments et l'émotion, mais quand on s'adresse à l'intelligence comme OXFAM-Québec l'a fait, l'autome dernier, en publiant un cahier spécial dans La Presse et six autres quotidiens, la réponse ne vient pas ou tarde beaucoup. Ceux qui ont moins de scrupules et qui «exploitent» plus la misère, réussissent mieux. Quoi faire Monsieur Pratte? Êtes-vous prêt à faire du bénévolat et à consacrer temps et énergie à trouver la solution qui vous rendrait vous et bien d'autres moins agacés par les sollicitations multiples et si agressives. Les DRRRRRNNNG vous agacent. Mais nous, des organismes qui sonnons à votre porte, nous sommes atterrés par des réactions de gens qui ne sont pas pauvres, loin de là, mais qui ne donnent rien ou pas grand chose et qui pourraient très bien donner, ou donner beaucoup plus sans qu'ils en souffrent de quelque façon que ce soit. Quelque part, la balance des inconvénients devrait peut-être peser en faveur des plus faibles, des plus démunis, des plus malheureux et de ceux qui se grouillent le cul pour financer leurs initiatives et leurs projets.

Quant aux scandales et à la gestion des profits de la charité, les médias ont fait et font leur travail. Et nous - et d'autres aussi - nous avons fait le nôtre en faisant le grand ménage au vu et au su de tous. Ça, au moins, vous auriez dû le signaler en toute justice et en toute équité pour nos efforts de sauvetage et de redressement. Entretenir encore le doute sur la situation actuelle des organismes de charité, alors que rien, maintenant, ne le justifie est terrible pour tout le milieu de la philanthropie.

En somme, plutôt que de déculpabiliser les Québécois qui donnent moins que les autres Canadiens, peut-être serait-il plus opportun de les inciter - ceux qui ont les moyens - à examiner leur échelle de valeurs et leur comportement en regard de la réalité cruelle qui est le lot quotidien de trop de gens autour de nous et sur la même planète que nous.

DRRRRRNNNG! Encore nous! Eh oui, soyez généreux et ne dites pas non trop vite!

Pierre Marc Johnson souhaite que son frère gagne les prochaines élections

MAURICE GIRARD
Presse Canadienne
QUÉBEC



L'ex-premier-ministre péquiste Pierre Marc Johnson (à droite) a assisté hier à l'assermentation du nouveau premier ministre libéral, son frère Daniel. PHOTO PC

Les liens du sang transcendent parfois les convictions politiques. Tout comme son père Daniel et son frère du même nom, Pierre Marc Johnson a fait l'expérience de l'exercice du pouvoir au plus haut niveau de la structure politique québécoise, comme premier ministre pendant sept semaines à l'automne de 1985.

Il devait être battu par Robert Bourassa aux élections générales de décembre 1985, celui-là même qui cédait hier la direction du Québec à Daniel Johnson.

Hier, Pierre Marc Johnson rendait la politesse à son frangin en assistant à la prestation de serment du «nouveau» gouvernement libéral. Il connaît le tabac. Il est passé par là, lui aussi, dans une conjoncture semblable, peut-être même plus difficile.

L'ex-président du Parti québécois souhaite-t-il que Daniel Johnson réussisse là où il a lui-même échoué, c'est-à-dire gagner les prochaines élections en permettant aux libéraux québécois d'obtenir un troisième mandat d'affilée, ce qui constituerait l'exception plus que la règle?

«Parce que c'est mon frère, évidemment», a-t-il répondu candidement hier au cours d'une brève interview. Toujours fin politique, il s'empresse d'ajouter: «Vous comprenez que mon sentiment est fraternel. Ce n'est pas un sentiment d'idéologie politique, de choix, d'option, etc.»

D'ailleurs, ajoute Pierre Marc Johnson, si son frère hérite d'une situation qui semble s'apparenter à la sienne, certains éléments peuvent faire la différence. Il avance l'exemple anglais.

«Je suis passé par là et d'autres aussi. Ça a été dur. La plupart des précédents en ont démontré l'impossibilité. Il y a eu une exception notable dans l'histoire récente: John Major», le premier ministre

de Grande-Bretagne, qui a succédé à Margaret Thatcher et qui a remporté une victoire surprise contre les travaillistes il y a un peu plus de deux ans.

Prendre la relève dans une telle conjoncture ne sera pas facile pour le nouveau premier ministre du Québec. «C'est un gros contrat d'arriver à la fin du deuxième mandat d'un gouvernement. Ce n'est pas simple», fait l'ancien premier ministre péquiste.

Pierre Marc Johnson voit cependant une «grosse différence» entre 1985 et aujourd'hui. «Je

n'avais que huit semaines (avant d'être obligé de déclencher des élections) et Daniel dispose techniquement de huit mois. Les acteurs de la scène politique ne sont pas les mêmes, ni les enjeux.»

Ces dernières semaines, les deux Johnson ont parlé politiquement et d'exercice du pouvoir, Pierre Marc prodiguant quelques conseils à Daniel. Sa principale recommandation: ne pas trop écouter son entourage, prendre son temps avant de déclencher les élections et tirer le plus de plaisir possible dans ses nouvelles fonctions.

Le lobby des armes à feu accuse Ottawa de s'immiscer dans la vie des citoyens

Presse Canadienne
OTTAWA

C'est se mêler de la vie privée de quelqu'un que de lui poser des questions au sujet de ses aventures sentimentales, ses pertes d'emplois, sa situation financière ou son succès dans les études, simplement parce qu'il veut se procurer une arme à feu, dit un critique des mesures fédérales visant à contrôler la vente d'armes.

«C'est encore une nouvelle façon de harceler les gens», a déclaré David Tomlinson, le président de l'association nationale de détenteurs d'armes à feu.

«Le gouvernement ne veut pas qu'on possède des armes à feu, alors il pose des questions vraiment indiscretées.»

Cependant, le ministère fédéral de la Justice soutient que ces informations sont absolument nécessaires aux agents chargés de déterminer si la personne qui souhaite acheter une arme à feu constitue un risque en matière de violence.

Les questions figurent dans un formulaire qu'est censé remplir tout acheteur éventuel d'une arme à feu pour obtenir un certificat lui permettant de faire l'acquisition d'une arme.

Les personnes demandant ce permis doivent fournir des détails spécifiques au sujet de tout divor-

ce, séparation, fin d'une aventure sentimentale, échec scolaire, perte d'emploi ou faillite survenu au cours des deux années précédentes.

Toute personne faisant de fausses déclarations ou qui, sciemment, ne fournit pas les informations pertinentes, est passible d'une peine de deux ans de prison.

M. Tomlinson estime que le gouvernement demande des informations qu'il n'est pas tenu de connaître et que, pour les obtenir, il impose des pénalités sévères à quiconque ne révèle pas tout sur lui.

Les questions ont été formulées à la suite de recherches montrant que la perte d'un emploi, les difficultés financières, de même que l'alcool et les drogues, font souvent partie du paysage lorsque surviennent des disputes familiales au cours desquelles des armes à feu sont utilisées pour tuer ou pour se suicider.

«Il s'agit donc de facteurs cruciaux pour un agent chargé de délivrer un permis d'arme à feu», souligne Jim Hayes, de la section des armes à feu du ministère de la Justice.

Une étude du ministère de la Justice a révélé que lorsque les époux se sont servis d'armes à feu pour tuer leurs épouses en 1989 et 1990:

- dans la moitié des cas, il s'agissait de couples négociant

une séparation ou un divorce, tandis que dans 40 pour cent des autres il était question de gens qui avaient cessé récemment d'habiter ensemble;

- plus que quatre époux sur 10 étaient sans emploi et 30 pour cent avaient perdu leur emploi récemment;

- la moitié des époux éprouvaient des difficultés financières et 25 pour cent avaient fait faillite ou avaient trop de dettes;

- deux tiers des époux avaient des tendances alcooliques et 21 pour cent s'adonnaient aux drogues.

Environ 80 pour cent des meurtriers avaient obtenu un permis de port d'arme. L'étude n'a pas cherché à déterminer depuis combien de temps ils possédaient une arme.

Des armes à feu sont utilisées dans un tiers des meurtres commis au Canada.

Signer sa carte de don d'organes...

c'est pour la vie.

LA FONDATION DIANE HÉBERT
(514) 965.0333

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

CSE CENTRE SERVICES AUX ENTREPRISES

7741, Du Ronceray, Anjou (Qc) H1K 3W7
POUR UNE FORMATION ADAPTÉE AUX BESOINS DE VOTRE ENTREPRISE OU ORGANISATION (en langue française ou anglaise)

PERFECTIONNEMENT

NOUVEAU CODE DE PROCÉDURE CIVILE POUR PERSONNEL DE SOUTIEN JURIDIQUE

Le Centre de Services aux Entreprises Le Royer, en collaboration avec certaines firmes d'avocats, offre un perfectionnement sur le nouveau Code de procédure civile au personnel de soutien juridique des différents bureaux d'avocats oeuvrant dans le domaine du litige.

La formation pratique vise la mise à jour en vue de se familiariser avec le nouveau «Code civil» en vigueur le 1er janvier 1994 et de maîtriser les modifications apportées au nouveau Code de procédure civile.

HORAIRE: Selon les besoins (jour et soir)
DURÉE: 9 heures
LIEUX: Dans nos locaux, chez le client, dans des points centralisés à travers la province.

Pour inscription ou pour toutes autres informations additionnelles, veuillez communiquer avec madame Diane Patriarco, au numéro de téléphone suivant: (514) 352-7645 ou par télécopieur au (514) 493-9833.

* Les coûts de formation et le salaire des employés sont admissibles aux crédits d'impôt remboursables à la formation (CIRF).

Un service personnalisé de
La Commission scolaire Jérôme-Le Royer

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP



je m'inscris!

Renseignez-vous au cégep de votre région ou à
CÉGÉPHONE (514) 271-1124
du lundi au vendredi jusqu'à 21 h.
nous acceptons les frais d'Interurbain

Votre don va loin
DÉVELOPPEMENT ET PAIX

ESTRIE

Le charme

BOITE FESTIN
Magnifique résidence centenaire • 100 acres de terrain vous permettant de pratiquer vos activités plein air préférées
13 North Hill, Gould (Québec) JOB 2Z0
Tel.: (819) 877-3412
85\$ À partir de par nuit en occ. double

LAKEVIEW
Splendide auberge de style victorien construite en 1864. Accueil chaleureux, ambiance d'antan
50, rue Victoria, Knowlton Lac Broton (Québec) J0E 1V0
Tel.: (514) 243-6183
90\$ À partir de par nuit en occ. double

MAGOG ORFORD
VOTRE MEILLEUR CHOIX! POURQUOI?
- Face au mont Orford
- Ambiance club vacances
- Cuisine Bistro raffinée
- Une foule d'activités: ski de fond, patin, ski alpin
- Glissade sur pneumatique
- Pêche sur glace, canotage
- Piscine sauna, tourbillon
- Massage et aromathérapie, etc.
71\$ PAR PERS. OCC.DOUBLE (cette semaine)
Incluant chambre luxueuse et ski au mont Orford

MANOIR DES SABLES
90, ave. des Jardins, R.R.2 Orford (Québec) J1X 3W3
(819) 847-4747
1-800-567-3514
Autoroute 10, Sortie 118

SKIEZ À NOTRE PORTE
AUBERGE la Palmolaise
SKIEZ À NOTRE PORTE
Directement sur le site du mont Sutton
Forfait à partir de **101\$** par jour, tout inclus
1-800-263-3213

AUBERGE LES ROCHERS BLEUS
Auberge chaletreuse - Chambres, déjeuner
souper 5 services et ski inclus
550, route 139, Sutton (Québec)
(514) 538-2324
Forfait ski Weekend
149\$ P.P. pers. adulte

59\$ SPECIAL! SKI À LA PORTE!
PAR PERSONNE, PAR JOUR
Hébergement sur pente à l'appartement hôtel sur les rives du lac Memphrémagog. 3 jours / 3 nuits, occupation quadruple 2 chambres à coucher, et billets de ski! Taxes comprises! 2 janvier au 11 février 1994

BILLET DE JOURNÉE	FIN DE SEMAINE ET FÊTES	SEMAINE
adulte	30\$	26\$
enfant (6 à 13 ans)	20\$	16\$
avec preuve d'identité	Gratuit	Gratuit
Demi-journée adulte*	25\$	21\$
Demi-journée enfant*	16\$	12\$

* 9h à 13h ou 13h à 16h
Autoroute 10, sortie 106 (Eastman) suivre direction Mansonville-Owl's Head
Réservations: 1-800-363-3342
Information: 1-514-292-3342
Mtl. direct: 878-1453

du Ski tout Simplement
• La plus importante dénivellation des Cantons de l'Est: 540m
• La neige artificielle recouvre 85% du domaine skiable
• 27 pistes, 7 remontées mécaniques (1 quad / 6 double)

Bonjour!
Pour réservation
1-800-363-7273
de Montréal (514) 878-1000

Tourisme Québec

Les Canadiens paient des impôts plus élevés qu'aux États-Unis ou au Japon

Presse Canadienne
OTTAWA

Les Canadiens paient des impôts élevés pour maintenir de généreux programmes sociaux, comme l'assurance-chômage, qui ne fonctionnent pas toujours, a indiqué mardi le ministre fédéral des Finances.

«Le fardeau fiscal au Canada est significativement plus lourd que chez nos principaux partenaires commerciaux — les États-Unis et le Japon», soutient le ministre dans un des deux énoncés pré-budgétaires.

Les rapports affirment également que les contributions des Canadiens aux gouvernements fédéral et provinciaux ne sont pas toujours bien dépensées — l'assurance-chômage n'encourage pas les gens à travailler, et les écoles sont en train de distribuer des diplômes à des jeunes qui ne connaissent pas grand-chose aux mathématiques.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ont perçu environ 37 cents d'impôts sur chaque dollar de biens et services produits par l'économie en 1991.

Cela représente une augmentation par rapport à environ 32 cents en 1980 et place le Canada au-dessus de la moyenne des sept pays industrialisés les plus riches.

Le ministre des Finances Paul Martin a déjà fortement indiqué qu'il n'augmenterait pas les impôts dans le budget, mais certains pensent qu'il abolira ou restreindra plusieurs échappatoires fiscales comme, par exemple, l'exemption dont jouissent les gains de capitaux.

Les rapports du ministère des Finances insistent sur les difficultés créées par un lourd fardeau fiscal.

«Non seulement les impôts élevés ralentissent de façon significative l'économie, mais ils empêchent le Canada de devenir compétitif.»

L'ex-chef de cabinet de Gérard-D. veut lui succéder

Presse Canadienne
SAINT-ALPHONSE-DE-CAPLAN

Nicole Appleby-Arbour tentera de succéder à son ex-patron, feu Gérard-D. Levesque, à titre de député de Bonaventure.

Elle a confirmé cette vieille rumeur, hier, dans son village natal de Saint-Alphonse.

L'investiture libérale du 21 janvier, exactement un mois avant l'élection partielle dans le comté, pourrait en outre prendre une allure de couronnement pour l'ex-chef de cabinet de M. Levesque puisque Mario Morin, la seule autre personne qui avait exprimé de l'intérêt pour être candidat, s'est retiré de la course en invoquant des raisons personnelles.

Mme Appleby-Arbour a admis avoir rencontré M. Morin au cours des derniers jours mais a refusé de dévoiler la teneur des discussions.

Nicole Appleby-Arbour, qui abandonne ses fonctions de secrétaire aux Affaires régionales, veut axer sa campagne sur la rétention des jeunes dans la région.

Son adversaire probable pour le Parti québécois est Marcel Landry, favori à l'investiture péquiste qui aura lieu dimanche.

La duchesse de Kent va devenir catholique

Agence France-Presse
LONDRES

La duchesse de Kent, 61 ans, va quitter l'Église anglicane, dont le chef est sa cousine la reine d'Angleterre, pour embrasser la foi catholique, a annoncé hier soir un porte-parole du palais de Saint James où elle réside.

C'est la première fois qu'un membre de la famille royale quitte l'Église d'Angleterre. Son mari, le Duc de Kent, petit-fils du roi George V, est 18^e dans l'ordre de succession au trône.

La décision est «entièrement une question de foi personnelle», a dit un porte-parole précisant qu'elle n'avait rien à voir avec l'ordination des femmes.

«C'est une décision personnelle mûrement réfléchie par la Duchesse», a indiqué le porte-parole précisant qu'elle avait consulté la reine Elizabeth II avant de prendre une décision définitive.

La duchesse, née Katherine Worsley, rejoindra officiellement l'Église catholique vendredi au cours d'une cérémonie dans la chapelle privée de l'archevêché de la cathédrale de Westminster.

Les rapports sur les revenus gouvernementaux et les défis économiques ont été publiés pour donner le ton au premier budget de M. Martin, attendu le mois prochain.

M. Martin a fait de la réduction du déficit — qui devrait atteindre les 46 milliards cette année financière — sa première priorité.

Les rapports signalent qu'aux États-Unis et au Japon les impôts des sociétés au Canada sont les plus bas des pays industrialisés du G7 — environ six cents pour chaque dollar que produit l'économie. Cela se compare à près de 15 cents en France et un peu plus de six cents en Grande-Bretagne.

Le Canada consacre moins d'argent à ses programmes sociaux, comme le bien-être et l'assurance-chômage, que certains pays d'Europe, toutes proportions économiques gardées. Cependant, ses dépenses en la matière se situent au-dessus de celles du Japon et des États-Unis, fait remarquer le ministre.

Environ 75 pour cent du commerce canadien se fait avec les États-Unis.

«Et notre programme d'assurance-chômage est l'un des plus généreux au monde», rappelle-t-on.

«Cela peut ne pas inciter les gens à reprendre les études, à travailler et à changer de lieu de résidence pour trouver du travail», dit le rapport sur les défis économiques.

Le ministre des Ressources humaines Lloyd Axworthy a déjà promis une importante réforme de l'assurance-chômage en 1996.

Les rapports du ministère des Finances fait aussi ressortir que le Canada dépense «beaucoup» dans les secteurs de la santé et de l'éducation par rapport aux autres pays du globe.

Toutes proportions économiques gardées, le Canada consacre plus d'argent à l'éducation que n'importe lequel des six autres pays les plus industrialisés.

«Pourtant, les résultats sont loin d'être spectaculaires», note le rapport.

«Les étudiants canadiens n'obtiennent pas de bons résultats dans les concours internationaux de mathématiques de base ni dans d'autres matières considérées comme essentielles à la nouvelle économie.»

L'industrie du tabac serait-elle en train de remporter la victoire?

Presse Canadienne
OTTAWA

L'industrie du tabac est sur le point de remporter la victoire dans sa lutte pour faire baisser les taxes sur ses produits, estime un des principaux militants de la campagne anti-fumeurs. Les autorités fédérales refusent toutefois de divulguer de quel côté elles penchent dans ce débat.

David Sweanor, de l'Association des droits des non-fumeurs, a déclaré au cours d'une conférence de presse, que le Québec devrait annoncer une réduction de taxes d'ici quelques semaines, selon ce qu'il a appris de sources corporatives. Et Ottawa devrait vraisemblablement abonder dans le même sens.

«Nous sommes préoccupés par le fait que certains politiques ne cherchent pas d'autres solutions», a-t-il dit.

Cette industrie soutient que la réduction des taxes est le seul moyen de faire échec à la contrebande.



Pertes fiscales dues à la contrebande du tabac, 1990-1993.

Provinces	1990 (en millions \$)	1991 (en millions \$)	1992 (en millions \$)	1993 (en millions \$)
Québec	43	231	479	618
Ontario	60	200	273	452
Colombie-Britannique	+14	13	+4	27
Alberta	+2,8	8,8	4,7	44
Saskatchewan	28	37	48	64
Manitoba	39,8	64	60	72
Nouveau-Brunswick	22	58	45	52
Nouvelle-Écosse	21	44	34	49
Ile-du-Prince-Édouard	+2	+0,845	+1,7	1,6
Terre-Neuve	+8,8	+0,8	1,5	22
Gouvernement fédéral	173	696	961	1430
Canada et provinces	--	--	1900	2831



Source: Association des détaillants en alimentation du Québec

Fabienne Sallin - (PC)

SOLDE ANNUEL

POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES

D'ENTRÉE EN PÔTE

Bovet Rabais jusqu'à **60%**

4475 Métropolitain Est
sortie Viau
et dans tous les magasins Bovet

Ouvert mercredi soir jusqu'à 21h00, au 4475 Métropolitain Est seulement.

7 JOURS SEULEMENT

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
10	11	12	13	14	15	16
9h30 à 18h	9h30 à 18h	9h30 à 18h	9h30 à 21h	9h30 à 21h	9h à 17h	10h à 17h

JANVIER

Du jamais vu! Rabais minimum de 15% sur toute la marchandise en magasin.

COMPLETS*

Rabais minimum de 20% sur toute la collection à prix régulier.

Sélection. Tailles 36-46. Prix courant +95\$.....299,99

Sélection. Tailles 36-46. Prix courant 450\$ et 595\$.....249,99

Sélection de complets et fins de séries à 60% de rabais.

Tailles 36-46. Prix courant 475\$.....189,99

Tailles 36-46. Prix courant 495\$.....199,99

Tailles 36-46. Prix courant 550\$.....219,99

Tailles 36-46. Prix courant 595\$.....239,99

VESTONS SPORT-BLAZERS*

Rabais minimum de 20% sur toute la collection à prix régulier.

Blazers noirs ou marines. 36-46. Prix courant 225\$-235\$.....179,99

Sélection de vestons sport. Tailles 36-46.

Rabais 33 1/3%. Prix courant 225\$.....149,99

Rabais 30%. Prix courant 250\$.....169,99

Rabais 30%. Prix courant 275\$.....189,99

Sélection de vestons sport et fins de séries à 60% de rabais.

Tailles 36-46. Prix courant 250\$.....99,99

Tailles 36-46. Prix courant 295\$.....119,99

Tailles 36-46. Prix courant 335\$.....129,99

PALETOTS DE LAINE*

Rabais 40% sur modèles classiques, marine ou gris.

Tailles 36-46. Prix courant 350\$.....199,99

Rabais 33 1/3% sur toute la collection à +50\$.

Tailles 36-46. Prix courant 450\$.....299,99

Rabais 50% sur une sélection spéciale.

Tailles 36-46. Prix courant 495\$.....247,50

IMPERMÉABLES DOUBLÉS*

Rabais 50%. Microfibre, doublure détachable.

Tailles 36-46. Prix courant 265\$.....132,50

Rabais 40%. Doublure détachable, 100% nylon.

Tailles 36-46. Prix courant 165\$.....99,99

Rabais 20%. Lutha. 36-46. Prix courant 495\$.....389,99

Rabais 35%. Imperméables d'hiver doublés.

Tailles 36-46. Prix courant 125\$.....79,99

Rabais 40%. Doublure duvet. 36-46. Prix courant 220\$.....129,99

BLOUSONS D'HIVER*

Rabais 33 1/3%. Blousons de nylon, doublure "polar".

Toutes les tailles. Prix courant à partir de 75\$.....49,99

Rabais 50%. Blousons sport, polyester/coton.

Tailles 36-46. Prix courant 135\$.....67,50

Rabais 50%. Blousons de cuir.

Tailles 36-46. Prix courant 395\$-495\$.....197,50 - 247,50

Rabais 60%. Moulton à carreaux.

Tailles 36-46. Prix courant 195\$.....79,99

Rabais 35%. Blousons cuir et lainage.

Tailles 36-46. Prix courant 395\$.....259,99

Rabais 33 1/3%. Blousons de lainage à carreaux.

Tailles 36-46. Prix courant 375\$.....249,99

Rabais 27%. Lutha. 36-46. Prix courant 275\$.....199,99

MANTEAUX 3/4*

Rabais 38%. 100% coton, doublure polyester.

Tailles 36-46. Prix courant 275\$.....169,99

Rabais 38%. Lainage, doublure Sympatex.

Tailles 36-46. Prix courant 395\$.....239,99

Rabais jusqu'à 40%. Manteaux 3/4 Lutha.

Tailles 36-46. Prix courant 295\$-425\$.....239,99 - 339,99

Rabais 52%. Coton et moulton, capuchon.

Tailles 36-46. Prix courant 275\$.....129,99

Rabais jusqu'à 50%. Sélection de manteaux 3/4.

Tailles 36-46. Prix courant 90\$ - 225\$.....69,99 - 139,99

Rabais jusqu'à 33 1/3%. Manteaux 3/4 en cuir.

Tailles 36-46. Prix courant 525\$ - 750\$.....349,99 - 599,99

PANTALONS*

Rabais 33 1/3%. Flanelle de laine. 30-46. Courant 89,95.....59,99

Rabais jusqu'à 50%. Pantalons habillés unis ou à motifs.

Tailles 30-46. Prix courant 85\$ - 115\$.....59,99

Rabais 24%. Pantalons de velours côtelé 100% coton.

Tailles 30-46. Prix courant 65\$.....49,99

Rabais 25%. Pantalons de velours côtelé extensible.

Tailles 30-46. Prix courant 95\$.....69,99

CHANDAILS - CARDIGANS*

Rabais jusqu'à 50%. Sélection de chandails.

P.M.G.T.G. Prix courant jusqu'à 110\$.....54,99

Rabais jusqu'à 24%. Sélection de chandails.

P.M.G.T.G. Prix courant jusqu'à 65\$.....49,99

Rabais jusqu'à 20%. Sélection de chandails.

P.M.G.T.G. Prix courant jusqu'à 115\$.....89,99

Rabais 50%. Sélection de cardigans.

P.M.G.T.G. Prix courant 85\$ - 110\$.....42,50 - 54,99

Rabais 40%. Sélection de cardigans.

P.M.G.T.G. Prix courant 85\$.....49,99

Rabais 30%. Sélection de cardigans.

P.M.G.T.G. Prix courant 115\$.....79,99

Rabais 65%. Polos de jersey, boutons ou glissière.

P.M.G.T.G. Prix courant 58\$.....19,99

Rabais 24%. Polos de jersey imprimé.

Toutes les tailles. Prix courant 65\$.....49,99

Rabais 38%. Gilets sans manches. Coton brossé, laine, cashmere.

P.M.G.T.G. Prix courant jusqu'à 65\$.....39,99

CHEMISES - CRAVATES*

Rabais jusqu'à 40%. Chemises habillées Arrow, Eccolo, Bovet.

Tailles régulières. Prix courant 40\$ - 54\$.....29,99

Rabais jusqu'à 54%. Chemises sport.

Tailles P.M.G.T.G. Prix courant jusqu'à 65\$.....29,99

Rabais jusqu'à 65%. Sélection spéciale de chemises sport.

Tailles P.M.G.T.G. Prix courant jusqu'à 65\$.....19,99

Sélection de cravates. Prix courant jusqu'à 40\$.....9,99

ROBES DE CHAMBRE - PYJAMAS*

Rabais 50%. Sélection de robes de chambre. Courant 85\$.....42,50

Rabais 50%. Sélection d'ensembles 2-pièces. Courant 110\$.....55,00

Sélection de pyjamas. Prix courant 35\$ et 40\$.....rabais 50%

BOTTES - CHAUSSURES*

Bottes d'hiver. Prix courant 80\$ à 135\$.....59,99 - 109,99

Bottes de cuir imperméable, doublées mouton véritable.

Prix courant 130\$ à 200\$.....104,99 - 169,99

Chaussures habillées. Solde.....39,99 - 99,99

Chaussures sport. Solde.....69,99 - 89,99

- * 4475 boul. Métropolitain est.....374-4555
- * Carrefour Laval.....687-1670
- * Centre Eaton (niveau métro).....849-9281
- * Fairview Pte-Claire.....694-9050
- Galeries d'Anjou.....353-6310
- Promenades St-Bruno.....653-5100
- Carrefour Angrignon.....366-0762
- Centre Rockland.....735-5441

* Légères frais supplémentaires pour tailles fortes et élancées. * Tailles fortes et élancées disponibles à ces magasins. Chaussures non disponibles au Centre Rockland. Tous les styles et tailles ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.



T É T E S D ' A F F I C H E

Denis Lavoie



J. Rawlinson, vient de prendre le poste de Consul général de Grande-Bretagne. Il succède à **Alan Clark**. Marié à une Française, le nouveau consul général de Grande-Bretagne est entré dans le service diplomatique il y a 30 ans.

Le nouveau Code civil du Québec sera démystifié par le notaire **Jean Lambert**, conférencier du prochain déjeuner-causerie de la Société canadienne des directeurs d'association, qui aura lieu le mardi 18 janvier, à compter de 11h30, à l'hôtel Radisson-gouverneurs de Montréal, 777, rue Université. Coût: 60 \$. Renseignements: 989-9937.

Jean Laporte, directeur des ventes à la Brasserie Labatt, est venu personnellement présenter au directeur du programme de recherche en alcoolisme de l'hôpital Douglas, le docteur **Maurice Dongier**, et à la directrice du Centre de recherche de l'hôpital Douglas, **Jane Thomson**, la quatrième tranche d'une contribution de 85000 \$ que cette Brasserie s'est engagée à remettre à cet hôpital.

Les jeunes enfants de Montréal victimes d'un incendie seront dorénavant réconfortés par des ours en peluche dit «amoureux» que leur remettront les pompiers. Ces ours sont donnés par les Pionniers du téléphone d'Amérique du Nord, la plus importante association industrielle du continent, qui compte 18000 membres au Québec seulement.

Les employés de Montréal Trust de la région de Montréal, par le biais de leur Caisse de bienfaisance, ont fait un don de 35 000 \$ à Centraide. C'est la présidente de la Caisse de bienfaisance des employés de Montréal Trust, **Wendy Cummings**, qui a présenté le don à **Richard Guy**, président groupe majeur de la campagne Centraide.

Après avoir vanté les mérites de l'agenda Croc de 1993, je me trouve fort déçu par celui paru cette année, tout comme, chez le même éditeur, d'une publication humoristique intitulée *Et si les poules avaient des dents*. Franchement décevant. Reste, aux éditions Logiques qui publient ces ouvrages, *Ne riez pas, votre voisin est devenu fou!*, de **Claude Daigault**. Particulièrement intéressant pour les gens du métier, ce petit livre de poche est fait de collage de «bouchons», ces bouche-trous qui se glissent dans les colonnes de nos journaux. Choix judicieux de sujets intéressants et intrigants. Prix: 9,35 \$ Editions Logiques. Chez le même éditeur, les nostalgiques de lutte «professionnelle» seront sûrement intéressés par *Fais-le saigner!*, de **Jean-Paul Sarault**, qui relate l'histoire de la lutte professionnelle et de toutes ces idoles. Coût: 14,95 \$.

Le Concours de musique du Québec, qui aide les jeunes musiciens et musiciennes à se familiariser avec les exigences et critères d'excellence des compétitions d'envergure nationale et internationale, aura comme présidente en 1994, **Claire Léger**, vice-présidente du conseil du Groupe Saint-Hubert. Une première activité bénéfique, un dîner-dansant place sous la présidence d'honneur de **Michel Crête**, président-directeur général de Loto-Québec, et **Hélène Parent**, aura lieu le vendredi 22 avril, à 19h30, à l'hôtel Quatre Saisons. Coût: 200 \$. Renseignements: 481-3909.

Le Concours de musique de l'Orchestre symphonique de Québec est ouvert cette année (1994) aux instruments à vent. Organisé par les bénévoles de l'OSQ, ce concours offre des bourses totalisant 5300 \$. Inscription: 50 \$, avant le 11 février. Renseignements: Concours de l'OSQ, Orchestre symphonique de Québec, 130, Grande Allée ouest, Québec (Québec) G1R 2G7. Tél. (418) 643-5598.

Service de répit, gardiennage de fin de semaine à l'intention de

parents d'enfants affligés de problèmes de santé mentale, offert aux résidents de l'Est de l'île. Une heure pour moi (12296, rue Notre-Dame est), organisme offrant ce service pour le secteur Est de l'île de Montréal invite les parents d'enfants affectés d'un problème de santé mentale et désirant profiter de période de répit, à visiter leurs installations. Cet organisme sera par ailleurs en mesure d'offrir un meilleur service, à la suite d'une entente avec la Société québécoise de l'autisme, qui formera le personnel pour mieux répondre aux besoins des enfants autistiques. Renseignements: 640-6030.

Un rallye organisé par le Fonds d'études et de recherches en design d'intérieur de l'Est (créé par la Société des designers d'intérieur du Québec) a permis de recueillir 20 000 \$. Le président du Fonds, **Dimitri Smolens**, a remis cette somme à **Michel Gariépy**, doyen de la faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal. Cet argent devrait être affecté à l'instauration d'un programme complet de formation universitaire en design d'intérieur.

Le recteur de l'Université du Québec à Montréal, **Claude Corbo**, s'est rendu récemment à Toronto, pour y rencontrer quelques-uns de la centaine de diplômés de l'UQAM aujourd'hui établis dans la Ville Reine, où ils travaillent dans les domaines des finances, de l'éducation et des affaires gouvernementales.

Patrice Brisebois du Canadien de Montréal a accepté d'être le porte-parole de la Fondation Diane Hébert qui fait campagne pour la sensibilisation aux dons d'organes. Si le hockeyeur a pu compter sur l'appui de deux de ses co-équipiers, **Eric Desjardins** et **Gary Leeman** dans cet engagement, il s'attend surtout à ce que de plus en plus de citoyens signent leur carte de don d'organes, pour sauver des vies. La soirée qui a marqué la présentation du porte-parole de la Fondation, coïncidait avec le 8^e anniversaire de la double transplantation cœur-poumon de **Diane Hébert** qui se dit toujours en fort bonne santé. Cette soirée était sous la présidence d'honneur de **Wil-**



Pour les enfants des femmes violentées

Les épouses des joueurs des Canadiens ont appuyé cette année l'initiative de **Ginger Petty** et **Maria Birks**, qui ont pu amasser plus de 2000 jouets pour les enfants de femmes victimes de violence conjugale. Des compagnies comme **Suzy Shier**, **Birks**, **Oilivy**, et **Hasbro Canada inc.** et des donateurs privés ont fourni ces cadeaux, des bâtons de hockey autographiés par les Canadiens, et 7000 \$.

Liam Cusano, whip du parti Libéral à l'Assemblée nationale et responsable de la loi 197 modifiant diverses dispositions législatives, notamment sur la transplantation d'organes. Le député **Cusano**, a bénéficié d'une greffe du cœur en 1992.

Président honoraire d'Air Canada, président de l'Institut international de formation en gestion aéronautique; mais aussi fervent chrétien ayant donné des conférences à des jeunes de prière et à des repas de gens d'affaires chrétiens, **Claude I. Taylor** vient d'être décoré de l'Ordre du mérite pour service auxiliaire, par l'Armée du salut, en récompense du temps, de l'influence et des conseils qu'il a accordés en siégeant au comité consultatif de l'Armée du salut à Montréal et en soutenant la campagne de souscription de cet organisme.

La Banque Royale a reconnu le talent d'artiste du jeune **Costa Zagarelos**, un enfant de 13 ans, atteint de dystrophie musculaire et bénéficiaire de l'appui financier des Timbres de Pâques. Son dessin a été utilisé pour les cartes de souhaits 1993 de l'institution bancaire.

Télédiffusion, aux **Beaux dimanches** de Radio-Canada, le 16 janvier à 20 h, du spectacle donné au profit du Refuge des jeunes et qui a permis de récolter 41 000 \$. Autour de **Dan Bigras**, on retrouvera: **Ginette Reno**, **Laurence Jalbert**, **Yvon Deschamps**, **Richard Séguin** et d'autres encore, qui sont venus apporter leur contribution à ce spectacle-bénéfice.

L'école de Joliette de Cargair ltée, a remporté le prix Plein vol de l'Association québécoise des transporteurs aériens qui l'a ainsi reconnue comme l'école de pilotage dont les élèves ont obtenu les meilleurs résultats à l'examen théorique pour la licence privée.

S'inscrivant dans le cadre de la campagne de financement de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, le cabinet **Raymond, Chabot, Martin**, Paré a fait don de 5000 \$. C'est **Serge Saucier**, président et chef de la direction du cabinet, qui a remis ce don au président du comité de la campagne, **Réal Raymond**.

Le Théâtre d'Aujourd'hui est à la recherche d'auteurs néo-québécois pouvant lui fournir des pièces écrites en français et dont l'action se situe au Québec. Cette compagnie de théâtre recherche également des metteurs en scène qui vivent au Québec depuis au moins trois ans, et qui parlent français. Trois textes seront retenus pour lecture publique. Répondre avant le 31 janvier. Le tout s'inscrit dans un projet favorisant l'intégration d'auteurs néo-québécois à la dramaturgie

québécoise. Renseignements: Théâtre d'Aujourd'hui, 3888, rue Saint-Denis, Montréal (Québec), H2W 2M2. Tél. 282-7516.

La remise des diplômes du Service de l'éducation permanente de l'École polytechnique a été l'occasion, pour **André Bazergui**, directeur de l'École, de remettre le prix d'excellence du directeur, dans la catégorie: chargé de cours, à **France Cormier**. Trente diplômés ont été décernés, deux étudiants ayant reçu un baccalauréat es sciences: **André Bisson** et **Paul Lachapelle**. Deux professeurs ont été honorés pour avoir contribué à l'élaboration des programmes d'étude: **Alexandre Godin** et **Robert Gilbert**.

La campagne de souscription menée par la Fondation du collège Ahunistic auprès des parents d'élèves a connu d'excellents résultats. On a en effet recueilli 50000 \$ qui seront affectés à des projets de développement du collège. Pareil succès est attribuable pour une bonne part aux élèves-solliciteurs qui ont mené la campagne téléphonique auprès des parents.

L'Institut de design de Montréal attribue récemment ses premières contributions aux designers, partenariats entre designers et entreprises ainsi qu'aux entreprises qui possèdent un service intégré en design. Le président du conseil d'administration de l'Institut, **Bernard Lamerre**, a donc remis 100 000 \$ à **Katerie Gagnon**, d'Iso Tech Design Canada, représentant 24 pour cent des coûts admissibles d'un projet de conception et de fabrication d'isolateurs pour la préparation de médicaments stériles injectables et la reconstitution des antineoplastiques. Une somme de 98062 \$, soit 50 pour cent des coûts admissibles du projet, a été également octroyée à **Michel Dallaire** designer pour les Consultants du Forum du Canadien, pour la conception de nouveaux sièges-spectateurs pour le nouveau Forum de Montréal. On dispose jusqu'au 18 janvier, à 16h, pour présenter des propositions qui bénéficieront de pareils octrois. Renseignements: Institut de design de Montréal, 1037, rue Rachel, Montréal (Québec), H2J 2J5. Tél. 596-2436.

Lors de la remise annuelle de ses prix d'excellence, l'École des hautes études commerciales a remis le prix Pierre Laurin à l'équipe des professeurs d'économie appliquée **Daniel Racette** et **Jacques Raynaud**, pour la qualité de leurs publications. Le prix François-Albert Angers, attribué au meilleur ouvrage pédagogique, a été remis au professeur de stratégie internationale **Alain Noël**. Le prix Gaetan Morin Éditeur, pour souligner un travail remarquable, a été décerné au professeur de marketing **Jacques Nantel**, auteur de nombreuses publications. La prix Alma Lepage, remis à l'auteur ou les auteurs d'un cas pédagogique qui contribue à la promotion et à l'avancement des femmes en gestion, a été octroyé au tandem formé de **Francine Séguin**, professeure de stratégie, et **Monique Abitbol**, assistante de recherche. Finalement, pour reconnaître les talents de pédagogue de l'un de ses enseignants, le prix de pédagogie a été attribué pour la première fois à **Francine Harel Giasson**, professeure de management.

Bell et le collège Montmorency ont signé récemment un protocole d'entente par lequel Bell Québec s'engage à promouvoir le collège auprès de ses 800 employés sur le territoire de Laval, et à offrir des stages et des visites industrielles aux élèves. L'entente a été paraphée par **Normand Filiatrault**, président du conseil d'administration du collège lavallois, et **Normand Tremblay**, vice-président, marché affaires chez Bell Québec.

Des centaines de convives participaient au récent gala du Patro LePrévost présidé par **Jocelyn Proteau**, président et chef de la direction de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec.



Bourses du Prêt d'honneur

La Fondation du Prêt d'honneur octroyait en fin d'année cinq bourses postdoctorales, d'une valeur de 15000 \$, à: **Marie-André Roy**, **François Crepeau**, **Richard Leclerc**, **Mario Beaudoin** et **Pierre Veaugeois**. Sur la photo, avec quelques récipiendaires de bourses-projets: **Roy**, **Marco Morin**, **Suzanne La Brie**, **Crepeau**, **Lise Gagnier**, présidente de la Fondation; **Renaud Séguin**, **Richard Beaudoin**, **Nathalie Collin** et **Thierry Kar-senti**.



Généreux employés de Bell Helicopter

Centraide Laurentides a bénéficié de la générosité des employés de Bell Helicopter, qui, dans une proportion de 52 pour cent, ont accepté de verser 32000 \$ à la campagne de Centraide. Leur employeur y est allé d'un don corporatif de 9000 \$. **Richard Descarries** (au centre) remet ici un chèque de 41836 \$ au vice-président de la campagne Centraide Laurentides, **Jacques Robitaille** (à gauche), devant une bonne partie des membres du comité de sollicitation de Bell Helicopter.

Ottawa a dû acquitter une facture de 600 000 \$ pour la tournée d'adieu de Mulroney en Europe

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement fédéral a dû acquitter une facture de quelque 600 000 dollars pour la tournée d'adieu que l'ex-premier ministre Brian Mulroney a effectuée l'an dernier dans quatre capitales européennes.

Les chiffres publiés l'an dernier par le gouvernement indiquaient que le contribuable avait versé 465 000 dollars en dépenses de voyage et d'hébergement pour la tournée du 6 au 15 mai à Moscou, Bonn, Londres et Paris.

Ces données ne comprenaient toutefois pas les 130 000 dollars qu'il en a coûtés pour faire voler un Airbus du ministère de la Défense outre-mer, en Europe et pour rentrer au pays.

Les documents obtenus lundi par l'Ottawa Citizen, en vertu de la Loi d'accès à l'information, démontrent que l'Airbus a volé durant 22,7 heures, lors de cette tournée, au coût de 3107 \$ l'heure, pour une facture totalisant 70 528,90 \$.

Le contribuable a également dû verser 23 882,97 \$ en dépenses et rémunérations pour l'équipage, 25 691,99 \$ en frais d'entretien et de manutention de l'appareil au sol et 11 119,10 \$ en dépenses diverses. Ces chiffres portent à 129 222,96 \$ la facture totale pour l'Airbus.

Lorsqu'on additionne cette facture à celle de 465 123,27 \$ déjà admise, le coût total de cette tournée atteint 594 346,23 \$.

Encore là, ces chiffres ne com-

prennent pas les coûts encourus par le maintien de trois équipages de Canadien International à bord. Canadien détient le contrat d'entretien de l'Airbus.

M. Mulroney, son épouse Mila et une suite de 17 personnes ont participé à cette tournée. Seize membres d'équipage se trouvaient également à bord, ainsi que huit représentants des médias. Cette tournée avait permis à M. Mulroney de faire ses adieux au président de Russie Boris Eltsine — avec lequel il fut photographié à l'issue d'une chasse au cours de laquelle ils avaient abattu deux sangliers — au chancelier Helmut Kohl d'Allemagne, au premier ministre John Major de Grande-Bretagne et au président François Mitterrand de France.

Cette tournée avait été dénoncée à l'époque par l'opposition comme étant un gaspillage d'argent. Durant le voyage, certains des messages des leaders européens à l'endroit de M. Mulroney avaient été enregistrés et insérés dans un vidéo rendant hommage à l'ex-premier ministre lors du congrès de leadership conservateur, en juin dernier. Les organisateurs de l'événement ont prétendu que le coût du vidéo avait été assumé par le parti.

Quant à M. Mulroney, il n'était pas disponible, hier, au bureau d'avocats conseils où il travaille, à Montréal, et n'a formulé aucun commentaire.

Le nouveau gouvernement libéral, qui se veut plus frugal, a mis l'Airbus gouvernemental en vente. Le premier ministre Jean Chrétien ne l'utilisera pas.



Au cours de sa tournée d'adieu, l'ex-premier ministre Mulroney avait, entre autres, chassé le sanglier avec Boris Eltsine.

Le procès des Davidiens s'ouvre aujourd'hui

Presse Canadienne
SAN ANTONIO

La sélection du jury pour le procès pour meurtre et conspiration de 11 Davidiens s'est terminée hier, et le procès lui-même doit s'ouvrir aujourd'hui. On s'attend à ce qu'il dure au moins deux mois.

Les prévenus, au nombre des-

quels on trouve une Canadienne, Ruth Ottman Riddle, risquent la réclusion à perpétuité s'ils sont trouvés coupables du meurtre de quatre policiers lors de l'assaut mené par les forces de l'ordre contre la ferme-forteresse des fidèles de David Koresh à Waco le 28 février 1993.

Des agents du Bureau américain des alcools, tabacs et

armes à feu avaient attaqué la ferme à la recherche d'armes illégales. Quatre policiers et cinq membres de la secte sont morts en raison des coups de feu échangés et 16 policiers ont été blessés.

L'accusation portée contre les survivants de la secte alléguée que David Koresh, leur leader, a encouragé une confrontation armée entre ses fidèles et les agents gouvernementaux. Les procureurs

publics disent qu'ils ont l'intention de faire entendre 140 témoins au cours du procès.

Neuf Davidiens se sont échappés de l'incendie qui, le 19 avril dernier, a détruit leur ferme après que les policiers eurent lancé des gaz lacrymogènes pour mettre un terme à la résistance de la secte, qui durait depuis 51 jours. Cinq des accusés font partie du groupe de rescapés.

Carrières dans le domaine du voyage

L'industrie du voyage, un monde fermé et difficilement accessible ? Depuis 1979, une institution privée a prouvé qu'après une formation de 4 mois les portes vous sont grand ouvertes.

- Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation ?
- Vous avez quitté le marché du travail depuis quelques années et vous recherchez un travail intéressant ?
- Vous travaillez actuellement, mais vous songez à réorienter votre carrière ?
- Le domaine du voyage vous intéresse, vous n'avez pas fait d'études collégiales et vous vous demandez s'il y a des emplois intéressants pour vous ?

Formation technique
Sachez d'abord que, pour y accéder, il faudra acquérir une solide formation technique: rien de très difficile, mais il faut connaître la terminologie technique du voyage, la tarification, le système de réservation informatisé, etc. En plus d'une bonne formation en géographie, vous devez connaître les produits offerts aux touristes et gens d'affaires et les caractéristiques des principales destinations. L'industrie du voyage ne se limite pas aux agences de voyages. Il y a une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et toutes ces entreprises aussi recherchent du personnel techniquement qualifié de tout âge. Avant de choisir une école, assurez-vous qu'elle est reconnue par les employeurs. Découvrez par vous-même quelle

est la meilleure école. Faites votre propre sondage en demandant aux agences de voyages: **Quelle est la meilleure école ?** Vous allez alors découvrir que le Collège April-Fortier offre la formation professionnelle la plus reconnue.

Collège April-Fortier
En quelques mois, le Collège April-Fortier vous permet d'acquérir cette formation technique. Ce collège n'est pas un Cegep et, par conséquent, n'offre pas un enseignement général; le collège offre une formation professionnelle qui s'adresse d'abord et avant tout à une clientèle adulte qui recherche les outils nécessaires pour fonctionner dans le domaine du voyage. Fondé par des professionnels du voyage pour répondre aux besoins de cette industrie, le collège a la réputation d'être très branché sur les besoins de l'industrie.

Le collège vous permet donc de faire la transition entre votre situation actuelle et l'industrie du voyage; une fois dans l'industrie, vous découvrirez une quantité surprenante de postes diversifiés. Ce sera alors à vous d'orienter votre carrière selon vos goûts, vos forces et vos objectifs.

Vous pouvez aussi effectuer une transition graduelle en vous impliquant à temps partiel dans le domaine tout en conservant votre emploi actuel; cette approche vous permet de bénéficier des avantages de l'industrie et d'acquérir une expérience qui sera valorisée si un jour vous décidez de vous y impliquer à temps plein.

Programme
Le programme de formation d'une durée de 332 heures est suivi d'un stage d'au moins 30 heures en agence de voyages. Le programme est divisé en sept cours de telle sorte que vous pouvez le suivre à temps plein ou à temps partiel; le collège offre des cours de jour, de soir et du samedi.

Service de placement
En plus de répondre aux demandes provenant de l'industrie, le personnel du collège pourra vous orienter selon vos expériences passées, votre âge, les études que vous avez déjà faites et les objectifs que vous poursuivez. Comme il s'agit d'une industrie aux multiples ramifications avec des emplois de nature très diversifiée, le monde du voyage a besoin de personnes de tout âge, autant des diplômés universitaires que des personnes possédant une formation de niveau secondaire. Les étudiants se retrouvent très rapidement sur le marché du travail du fait que la direction du collège travaille en étroite collaboration et uniquement avec l'industrie du voyage; après 14 ans de réputation d'excellence, il n'est pas surprenant de retrouver un grand nombre d'ex-étudiants à des postes importants dans toutes les sphères de l'industrie.

Prochains cours
Les prochains cours du jour débutent le 18 janvier et le 14 février. Les cours du soir débutent le 9 février et ceux du samedi, le 12 février. Nous vous offrons aussi la possibilité de suivre le programme en anglais du 31 janv. au 13 mai.



Gisèle April-Fortier

Vous avez le choix de suivre les cours en français ou en anglais. Ceux qui suivent les cours en anglais ont la possibilité de rédiger leurs examens en français s'ils le désirent. Il s'agit là d'une excellente occasion de se perfectionner en anglais tout en suivant une formation spécifique.

Renseignements
Si vous désirez en savoir davantage, contactez le Collège April-Fortier au 878-1414 ou au 521-1600; on vous fera parvenir une brochure explicative. Si vous le désirez, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Pour mieux connaître l'industrie et les possibilités qu'elle vous offre, le collège offre gratuitement un cours de 3 heures, mercredi le 12 janvier à 19h00 et jeudi le 13 janvier à 14h00. Vous aurez alors l'occasion de poser toutes les questions qui vous intéressent et de rencontrer nos étudiants. S.V.P. Réservez.

Le collège est situé au 801 rue Sherbrooke Est (1er étage), au coin de St-Hubert, à deux minutes de la station de métro Sherbrooke (sortie Berri Est).

AH!

LES CHANCEUX

Ils vivront l'expérience IMAX



La magie de la 3e dimension rendue possible par lunettes polarisées.

Ils gagnent l'un des deux programmes suivants :

La Force du Soleil-3D et Aventuriers du Savoir

OU

TITANICA

IMAX

Les images qui vous touchent.

Info: 496-IMAX Canada

Chaque jour, jusqu'au 14 janvier, vingt abonnés chanceux de La Presse recevront deux billets pour assister à l'un des deux programmes à l'affiche.

Voici les chanceux d'aujourd'hui

M. Courau de Trois-Rivières	no 201591C01
M. Lugassy de Montréal	no 203999L04
M. Geoffroy de Verdun	no 210170G02
Mme Desjardins de Saint-Hilaire	no 210179D04
Mme Blay de Repentigny	no 210600B06
M. Tessier de Sainte-Martine	no 210963T26
M. Théberge de Montréal	no 212091T01
M. Leblanc de Saint-Léonard	no 221660L04
M. St-Pierre de Boucherville	no 222050S04
M. Gagnon de Pointe-aux-Trembles	no 226010G02
M. Arcand de Pointe-aux-Trembles	no 226227A00
Mme Bonneville de Montréal-Nord	no 227990B04
Mme Corbeil de Boisbriand	no 243019C00
M. De Passille de Repentigny	no 245063D03
Mme Bergeron de Candiac	no 260200B07
Mme Dubois de Candiac	no 260244D03
M. Lessard de Saint-Timothée	no 272006L06
M. Lepage de Saint-Hilaire	no 286396L02
M. Morel de Saint-Hyacinthe	no 288415M01
Mme Ferland de Montréal	no 203999F05

*La valeur totale des prix offerts est de 3220 \$.
Les règlements du concours sont disponibles à La Presse.
*Les personnes gagnantes devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix.

Pour participer, il suffit de s'abonner à

La Presse

285-6911

VENTE DE FEU TOUJOURS OUVERT



MAISON
André Viger inc.
MONTREAL 274-7560 SANS FRAIS 1-800-363-6703

Spécialiste en fauteuil roulant, appareils orthopédiques et tous les produits de stomie et incontinences

Eau, feu, fumée... Rien n'arrête La Maison André Viger!

6700, rue St-Denis (coin St-Zotique)
Montréal 274-7560
ou sans frais 1-800-363-6703

Heures d'ouverture: lundi au mercredi 8h00 à 18h00
jeudi et vendredi 8h00 à 21h00
samedi 9h00 à 17h00

Bonne année à tous nos clients -André Viger

Lorena Bobbitt dit avoir obéi à une « irrésistible pulsion »

La jeune femme risque 20 ans de prison pour avoir tranché le pénis de son mari

d'après AP et AFP
MANASSAS, Virginie

Le procès de Lorena Bobbitt a tourné à la caricature hier avec l'étalage de la vie sexuelle du couple et la présentation complaisante par la défense d'une petite culotte de l'inculpée et de photos en gros plan du pénis que la jeune femme est accusée d'avoir coupé.

La manucure d'origine équatorienne comparaisait pour la deuxième journée devant un tribunal de Manassas, en Virginie. Inculpée de coups et blessures volontaires pour avoir tranché avec un couteau de cuisine le sexe de son mari, John Wayne Bobbitt, 26 ans, dans la nuit du 22 au 23 juin derniers, elle risque 20 ans de prison et l'extradition définitive des États-Unis.

Pour démontrer au jury — sept femmes et cinq hommes — que Lorena avait agi dans un moment de démence, la défense a tenté de discréditer John en le dépeignant comme un individu violent doté d'un insatiable appétit sexuel.

Une voisine a déclaré à la barre que le couple était déchiré par de « fréquentes et terrifiantes » disputes et une amie a affirmé avoir vu Lorena « couverte de bleus ».

John Bobbitt a énergiquement nié avoir agressé sexuellement son épouse. « Je ne l'ai jamais contrainte à faire l'amour... Jamais! », a-t-il affirmé dans sa deuxième déposition en deux jours. En novembre, il avait été acquitté de-



PHOTO REUTERS
Lorena Bobbitt, lors de son témoignage hier.

Le même tribunal du viol conjugal dont il était accusé par sa femme.

Dénégations du mari

La défense a fait lire dans le prétoire la déposition de Lorena Bobbitt enregistrée juste après les faits: « Il venait de me violer, j'étais folle de rage... Il avait eu sa jouissance et il m'avait refusé la mienne, comme d'habitude... Ce n'était pas juste... J'ai vu un couteau, j'ai soulevé le drap et je l'ai fait ».

Un expert a longuement pro-



PHOTO AP
Le Dr James Sehn exhibe une photo du pénis sectionné de John Bobbitt.

duit devant les caméras la petite culotte déchirée de l'accusée. Cette dernière prétend qu'excédée par des années de mauvais traitements, elle a obéi à une « irrésistible pulsion » en commentant son geste.

Appelé à la barre, John Wayne Bobbitt a contesté un rapport judiciaire voulant, selon Me Blair Howard, un avocat de la défense, qu'il ait plaidé coupable, en mars 1991, à une accusation de voies de fait à l'encontre de sa femme.

Bobbitt a contesté la validité de ces documents, déclarant: « Je ne pourrais jamais battre ma femme. Je ne l'ai jamais frappée — je l'ai simplement retenue, poussée, j'ai

tenté de l'empêcher de me frapper ».

Pour sa part, Lorena Bobbitt avance que la continuelle violence sexuelle, physique et verbale de son mari tout au long de leur mariage de quatre ans l'avait amenée, dans une « pulsion irrésistible », à couper le pénis de son mari. Elle demande maintenant le divorce.

Force détails

Par ailleurs, plusieurs témoins, dont des policiers et un chirurgien, ont raconté hier, avec force détails, comment ils avaient découvert la blessure sanglante infligée à John Wayne Bobbitt.



PHOTO REUTERS
John Bobbitt était tout oule lors du procès de sa femme.

A l'ouverture de la deuxième journée du procès, l'accusation a requis ces dépositions « techniques » pour établir les faits, crûment mais précisément, pour le jury composé de sept femmes et cinq hommes.

Le procureur Paul Ebert a d'abord interrogé un ami d'enfance de John Bobbitt qui logeait chez le couple, dans la nuit du 22 au 23 juin, au moment du drame. « J'étais dans la salle de bains. John était debout, nu, devant moi avec du sang plein les mains », a déclaré Robert Johnston. « Il m'a dit: 'Il faut que tu m'emmènes à l'hôpital, j'ai été coupé' ».

Plusieurs policiers ont ensuite raconté comment ils avaient retrouvé le morceau de chair que Lorena avait jeté par la fenêtre de sa voiture en fuyant le domicile conjugal. « On nous a demandé de chercher une 'extrémité', a témoigné l'officier Howard Perry. « Nous avons effectivement localisé, dans un terrain vague, un pénis que nous avons mis dans de la glace et apporté à l'hôpital ».

« Lorsque je l'ai examiné (Bobbitt), j'ai vu une plaie sanguinolente à l'endroit où aurait dû se trouver le sexe », a témoigné James Sehn, le chirurgien qui a recousu le pénis au cours d'une intervention chirurgicale qui a duré plus de neuf heures. « Il avait perdu beaucoup de sang et risquait un choc post-traumatique ».

Le praticien a expliqué la manière dont, selon lui, le coup avait été porté. « L'organe a dû être tenu et mis sous tension avec une main avant d'être tranché, sèchement, avec l'autre », a déclaré le docteur Sehn. Lundi, John Bobbitt avait affirmé devant le jury qu'il avait « senti une ou deux secousses, une violente douleur et le sang qui se répandait ».

« La plaie nette qui a été infligée a, techniquement, permis de mieux opérer », a expliqué le chirurgien en montrant des photos du pénis. A ce moment, les caméras se sont pudiquement détournées du prétoire pour filmer la salle. Deux chaînes de télévision, CNN et Court TV, spécialisée dans les procès, retransmettent les débats en direct depuis lundi. Le procès devrait se poursuivre jusqu'à aujourd'hui ou demain.

Court TV: le succès après deux ans

Agence France-Presse
NEW YORK

Lancée le 1^{er} juillet 1991, Court TV s'est imposée en deux ans et demi comme la nouvelle grande réussite de la télévision américaine, en permettant à des millions d'Américains de suivre à domicile grands et petits procès.

Reçue par un tiers des foyers cablés américains, la chaîne a doublé l'année dernière son nombre de spectateurs réguliers pour atteindre 3,4 millions. Steven Brill, créateur et rédacteur en chef de la chaîne, a déclaré à l'AFP que Court TV devrait commencer à gagner de l'argent dès l'été 1995, après seulement quatre ans de fonctionnement. Pour le câble, on estime généralement qu'il faut de 5 à 10 ans à une nouvelle chaîne pour commencer à dégager un léger bénéfice.

M. Brill explique qu'il a eu l'idée de la chaîne en constatant que nombre de chauffeurs de taxi new-yorkais passaient leur temps à écouter à la radio des résumés de procès. Aujourd'hui, Court TV fonctionne 24 heures sur 24, emploie 100 salariés qui peuvent diffuser en direct ou enregistrer six procès à la fois.

En 1993, la chaîne s'est imposée en diffusant plusieurs procès qui ont captivé les Américains. La plus forte audience, selon M. Brill, a été obtenue durant l'affaire Rodney King, l'automobiliste noir californien roué de coups par des policiers blancs dont l'acquiescement avait provoqué des émeutes à Los Angeles. Le conflit opposant le cinéaste Woody Allen à l'actrice Mia Farrow pour la garde de leurs enfants, puis le procès des frères Menendez, assassins de leurs parents, ont aussi drainé un vaste public.

L'année 1994 s'annonce bonne, avec le procès de Lorena Bobbitt, jeune femme qui s'est singulière-

sée en coupant le sexe de son mari, celui de Heidi Fleiss, une « Madame Claude » californienne qui aurait fourni des jeunes femmes aux célébrités d'Hollywood, et celui d'un tueur en série de prostituées, Joel Rifkin.

Les procès sont diffusés en direct ou en différé du lundi au vendredi entre 9h et 20h. La chaîne repasse ensuite des programmes déjà diffusés. Les débats judiciaires sont accompagnés d'explications destinées au grand public. La chaîne diffuse aussi des auditions pour des demandes de mise en liberté, un résumé hebdomadaire des grandes décisions judiciaires, des cours de droit.

Court TV a le droit de retransmettre des procès dans l'ensemble des États-Unis à l'exception des états de l'Indiana, du Mississippi et du Dakota du sud, où une interdiction datant de 1937 est toujours en vigueur.

L'exception touche aussi les procès criminels fédéraux, comme celui en cours à New York des auteurs présumés de l'attentat contre le World Trade Center, mais pour cette catégorie, M. Brill espère une modification rapide de la loi.

Un juriste, Alan Dershowitz, a reproché à Court TV de chercher à conquérir le public en privilégiant des histoires de violence et de sexe. M. Brill n'est pas d'accord, estimant que sa chaîne traite tous les sujets, y compris les erreurs médicales et les problèmes de discrimination.

Court TV espère obtenir bientôt une consécration mondiale avec la retransmission en direct de Moscou du procès de 11 responsables soviétiques auteurs de la tentative de renversement de Mikhaïl Gorbatchev en 1991. Elle a, à cet effet, établi un plan de couverture avec la radio-télévision russe.

Mais hélas pour M. Brill, ce procès est régulièrement reporté.

Des centaines d'hommes ont demandé au Dr Stubbs de leur allonger le pénis

Presse Canadienne
TORONTO

Des centaines d'hommes de tous les coins du globe se sont adressés à un chirurgien plasticien de Toronto pour subir une opération expérimentale destinée à allonger leur pénis.

Le docteur Robert Stubbs a déclaré qu'il ne pensait vraiment pas que le procédé soulèverait autant d'intérêt.

Environ 400 appels téléphoniques ont été reçus au bureau du docteur Stubbs en provenance d'Arabie Saoudite, de Pologne, d'Angleterre, de Nouvelle-Guinée, d'Australie, d'Allemagne, de Suède, des Philippines et des États-Unis. Tous ces hommes se disent prêts à subir l'intervention chirurgicale qui peut augmenter la longueur du pénis de 50 pour cent.

Auparavant, ce spécialiste de la chirurgie plastique s'occupait presque uniquement de dames souhaitant augmenter le volume de leurs seins, se faire faire un lissage ou améliorer leur apparence grâce à la liposuction. Aujourd'hui, 70 pour cent de ses patients sont de sexe masculin et meurent d'envie de se faire agrandir le phallus.

« Mes clients? Eh bien ce sont

des docteurs, des avocats, des chefs de tribus indiennes et des acteurs », a indiqué M. Stubbs, ajoutant qu'il avait eu l'occasion d'entendre de « tristes récits » d'hommes qui avaient été ridiculisés parce qu'ils avaient de petits pénis.

Puisque 50 pour cent du pénis se trouve à l'intérieur du corps, dit le docteur Stubbs, une partie du membre peut être tirée de l'os et sortie vers l'extérieur. Ceci étant fait, « la peau de la région du pubis est étirée vers le bas de façon à recouvrir entièrement la partie rallongée du nouveau pénis ».

L'opération qui dure deux heures et coûte 3000\$ n'est pas remboursée par l'assurance-maladie de l'Ontario.

Un homme de 76 ans doit passer sous le bistouri du docteur Stubbs cette semaine pour subir l'opération dont les mérites ont été vantés dans des douzaines de publications américaines et européennes.

Le docteur Stubbs a d'ailleurs été invité plusieurs fois par les médias américains pour commenter sur l'« expérience » vécue par John Bobbitt, ce Virginien dont le pénis a été tranché par son épouse avec un couteau de cuisine.

OPÉRATION

40 % À 60 % DE RABAIS*

*Sur le prix ordinaire.

- CANAPÉS • CANAPÉS-LITS
- CAUSEUSES • FAUTEUILS

RECouvreMENT DE CUIR D'IMITATION,
DE TISSU OU DE VELOURS!

STYLES CONTEMPORAIN, TRADITIONNEL
ET RUSTIQUE!

- Modèles de fin de série, uniques pour la plupart
- Vendus tels quels • Pas de mise de côté
- Recherchez les étiquettes vertes!

EN VIGUEUR MAINTENANT!

Magasinez tôt afin de profiter du meilleur choix!

RUE SAINTE-CATHERINE OUEST
SEULEMENT • 5^e ÉTAGE



LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

L
I
Q
U
I
D
A
T
I
O
N